



MEILLEURS VOEUX
2021

► Cérémonie des vœux 2021

La municipalité organise sa traditionnelle cérémonie des vœux le **vendredi 29 janvier 2021 à partir de 19h à la salle HORIZINC**. Cette année, la cérémonie se déroulera en présence d'un nombre restreint d'habitants compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Si vous souhaitez y participer, merci de vous faire connaître en mairie pour réserver votre place !

Bien entendu, la municipalité se réserve la possibilité d'annuler cette cérémonie des vœux si le contexte sanitaire devait l'exiger.



► Comment contacter la mairie ?

Le lien entre les citoyens et la municipalité est l'un des enjeux forts de ce nouveau mandat. Les élus ont à cœur de travailler en mode participatif avec la population et d'être à son écoute. Si les comités consultatifs vont constituer un lieu d'échange privilégié, chaque habitant de Bouvron peut au quotidien contacter la mairie par différents moyens.



Par téléphone : 0240563218

Afin d'améliorer le service d'accueil téléphonique, un guide vocal va être mis en place. En suivant les indications, vous pourrez accéder directement au bon interlocuteur ou lui laisser un message.



En se rendant directement sur place aux horaires d'ouverture :

- Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Jeudi : de 9h à 12h30
- Les 2^{es} et 4^{es} Samedi de chaque mois : de 9h à 12h (Permanence état civil uniquement)



Par mail : accueil@mairie-bouvron.fr

À noter que l'adresse mail de chaque élu est disponible sur le site Internet de la mairie dans la rubrique : La mairie > Conseil Municipal > Le maire et vos élus



Via Messenger sur la page Facebook de la Mairie

Retrouvez toutes les informations sur la commune et ses actualités sur :

- le site Internet : www.bouvron.eu
- la page Facebook : www.facebook.com/communedebouvron

Le mot du Maire

► Chers Bouvronnaises, Chers Bouvronnais,

Les espoirs d'un retour à la normale à l'automne ont été balayés par un nouveau confinement, même si nous étions davantage préparés: les écoles ont pu fonctionner normalement et chaque enfant de plus de 6 ans a pu être doté de deux masques offerts par la municipalité; le service de livraison auprès des personnes vulnérables a pu être réactivé; les services municipaux ont pu travailler dans de bonnes conditions, tout en mettant en place le télétravail pour les services administratifs; la vie municipale et communautaire a pu s'organiser à distance, mais le démarrage des comités consultatifs n'a pu se faire comme nous l'aurions souhaité. Concernant les commerces, l'artisanat, la culture, les associations, ils ont vécu un nouveau temps d'arrêt qui pourrait leur être préjudiciable, nous leur devons **un grand soutien dans les mois à venir**. Après l'opération « 100 % Noël à Bouvron » impulsée par la municipalité, il est important de poursuivre nos actions de solidarité et de cohésion entre tous.

L'année 2021 va également voir de nombreux projets se dérouler dans la commune. Depuis les villages où nous mettrons en place des **aubettes** de bus amovibles et poursuivrons les travaux de rénovation des routes et chemins ruraux, nous travaillerons sur les **entrées de bourg pour améliorer la sécurité** en



réduisant la vitesse, informer des services présents dans le bourg et démarrer la mise en place de **voies cyclables**. Cela nous amènera à **poursuivre notre réflexion sur le projet de renouvellement du centre-bourg**; nous nous dotons des services d'un aménageur: Loire-Atlantique Développement. Son expertise sera précieuse pour terminer la programmation des bâtiments (dont ceux nouvellement acquis sur la place de l'Abbé Corbillé par la commune) et des espaces publics, intégrer des études archéologiques nécessaires du fait de l'existence d'un bâti ancien dans l'îlot Datin et des vestiges de l'ancienne église. Ce temps d'étude sera mis à profit pour poursuivre la réflexion sur l'architecture, l'intégration par rapport au reste de la place et les **ambitions environnementales** du futur bâtiment reconstruit.

Au nom du conseil municipal et des services de la mairie, je vous souhaite à tous une excellente année 2021.

Emmanuel Van Brackel
Maire de Bouvron

S	ACTUALITÉS	2-8
O	FINANCES	9
M	VIE RURALE	10
M	CADRE DE VIE	11-15
A	ÉDUCATION	16-19
I	SOCIAL	20-21
R	ÉCOLOGIE	22-25
E	PATRIMOINE	26
	PAYS DE BLAIN	27-30
	VIE ÉCONOMIQUE	31-33
	CULTURE	34-35
	VIE ASSOCIATIVE	36-39
	ÉTAT CIVIL	40
	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	41
	CULTURE	42-44

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail: accueil@bouvron.fr
Tél. 02.40.56.32.18
www.bouvron.eu

Tirage: 1700 exemplaires

Directeur de publication: Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron

Rédaction: mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Photos: mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé
par Imprimograph Groupe / Sillon - Savenay



► Lettre du député Yves Daniel

Restons unis et solidaires pour mieux préparer demain

Deux mille vingt aura été une année bien particulière avec l'émergence d'un virus alors inconnu, à l'origine de la crise sanitaire que nous vivons. Confinement, déconfinement puis mise en place progressive de mesures visant à protéger en priorité notre système hospitalier, fragilisé, ont rythmé notre quotidien. En conséquence, nous avons dû nous organiser pour assurer le fonctionnement de notre société grâce aux mesures gouvernementales, aux nouvelles technologies numériques, à l'adaptabilité de chacun de ses acteurs mais surtout, grâce au dévouement, à la volonté et au courage des acteurs de première ligne que sont les professionnels de santé, des services à la personne, de l'école, de l'agriculture, des commerces ou encore de la propreté.

À l'heure à laquelle est rédigé cet article, nous ne connaissons ni l'évolution de la crise sanitaire ni l'ensemble de ses impacts sur les plans social, économique, environnemental et de la santé. Nous sommes donc tenus de rester collectivement attentifs et prêts à réagir.

Avec mes collègues parlementaires, nous avons travaillé depuis le début de cette crise en lien étroit avec les acteurs de nos territoires respectifs pour faire remonter au plus haut niveau les besoins et les bonnes pratiques. Nous avons enchaîné visio et audio conférences pendant le confinement avant de retourner siéger à l'Assemblée nationale dès le mois de Mai. Nos travaux se sont bien évidemment concentrés sur les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et celles pour financer l'impact de la crise. C'est dans ce contexte particulier que se sont déroulés cette année les débats sur le budget de la Nation avec une part importante dédiée au Plan de relance de 100 milliards d'euros pour sauver les entreprises, les emplois mais aussi les services à la population et permettre ainsi de maintenir, même si c'est parfois compliqué, la vie et le lien social.

Certains sujets ont évidemment été reportés mais font toujours partie des réformes importantes que je souhaiterais prioritairement voir aboutir :

- La loi Grand Age et Autonomie qui permettra de valoriser et mieux organiser les services aux

seniors et personnes dépendantes (services de soins de suite, services d'aide et de maintien à domicile etc.).

- La Loi 3D, pour Déconcentration, Différenciation et Décentralisation, dont j'attends qu'elle valorise l'engagement des élus locaux et des acteurs du quotidien sur les territoires en tenant compte des particularités et des spécificités de nos régions. Cette loi, qui entend assouplir les relations entre l'État et les territoires, doit s'appuyer sur un binôme Maire-Préfet afin de bâtir de nouveaux équilibres dans les pouvoirs et les responsabilités : un intérêt indéniable pour les élus locaux et les collectivités territoriales.
- La Réforme des Retraites, pour une retraite plus juste et plus équitable tenant compte de la situation de celles et ceux, plus particulièrement les femmes, qui sont les plus pénalisés dans leurs parcours professionnel et personnel, ce qui les contraint à percevoir de trop petites retraites, en dessous du seuil de pauvreté.

Je souhaite également soutenir l'action des maires et des élus dans leur nouveau mandat, particulièrement face à des difficultés comme la montée de la violence à leur encontre, la montée des radicalités et celle de l'individualisme. Nous sommes confrontés à un problème de fragilisation de nos valeurs : les valeurs de la République et de la Démocratie. Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité sont les socles qui offrent à chaque citoyen la possibilité de choisir son parcours de vie ou encore sa religion, de bénéficier de droits sans omettre ses devoirs et tout cela dans le respect des autres. Seul le respect de ces valeurs fondamentales permet de construire une société de confiance pour assurer ce que nous appelons le vivre-ensemble et ainsi affronter, dans l'unité, les crises qui nous frappent : sanitaires, économiques et terroristes. Ce sont ces valeurs que je veux défendre pour donner à notre jeunesse l'espoir d'un monde plus apaisé et plus tolérant. Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2021 !

Yves DANIEL, député

► Du changement dans l'équipe municipale

Démission de Corinne RONSIN

Corinne RONSIN, élue communale et communautaire de Bouvron, a pris la décision de démissionner du conseil municipal le 21 septembre 2020. Deux raisons expliquent son départ :

- d'une part, l'incompatibilité politique avec quelques élus du conseil municipal ayant des prises de paroles personnelles un peu trop radicales sur l'éolien, l'écologie ou le développement économique.
- d'autre part, elle est amenée à se rendre régulièrement loin de Bouvron, ce qui ne lui permet pas de s'investir pleinement, comme elle le souhaite, dans les missions qui lui étaient confiées.

L'ensemble du conseil municipal et l'équipe d'agents de la Mairie tiennent à la remercier pour son engagement fort en tant qu'adjointe durant le précédent mandat, ayant été par exemple à l'initiative des journées du Patrimoine à Bouvron et du succès qu'on leur connaît depuis quelques années, ou encore des nombreux écrits de qualité (cahier du patrimoine,

magazines municipaux). Corinne RONSIN reste bien entendue impliquée dans la vie locale, attachée à sa commune, au travers du comité consultatif Culture.

Intégration d'Héloïse PIERRE au conseil municipal

Suite à la démission de Corinne RONSIN, le conseil municipal a intégré une nouvelle élue (la suivante dans la liste de l'équipe majoritaire) : Héloïse PIERRE. Héloïse PIERRE rejoint les comités consultatifs Affaires scolaires et Vie associative.



Remplacement de Corinne RONSIN au conseil communautaire

Le conseil communautaire du Pays de Blain a également acté le départ de Corinne RONSIN en intégrant la conseillère communautaire suppléante : Clotilde SHAMMAS.

► Constitution des comités consultatifs




Par délibération du 21 octobre 2020, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la constitution des différents comités consultatifs. Il a ainsi intégré une


première liste de candidats volontaires et actualisé la liste des élus suite à la démission de Corinne RONSIN.




Comité consultatif
**CADRE DE VIE
ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG**
Réunion mensuelle sous le pilotage de Francis BLANCHARD, 1^{er} adjoint délégué au Cadre de vie, à l'Urbanisme, aux Voiries et Réseaux, ainsi qu'aux Finances



Élus : Francis Blanchard, Catherine Vanson, Sylvain Malo, Xavier Samzun, Thierry Menoret, Albert Bichon
Habitants : Rachel Le Guennec, Dominique Gaudin, Bénédicte Sarzeaud, Golven Le Pottier, Hervé Couëdel, Élisabeth Vitoux, Vincent Guiné, Nicolas Tessier, Christine Orjubin, Cécile Cheval, Erick Cheval



Comité consultatif
ÉCOLOGIE
Réunion mensuelle sous le pilotage de Jérémy JEUSSET, Adjoint à l'Écologie et aux Mobilités



Élus : Jérémy Jeusset, Sabine Baillergeau-Steffen, Gaël Charriau, Caroline Gastard, Xavier Samzun, Armelle Lorieux-Wolff, Max Pijotat
Habitants : Andréa Nevelstyn, Matthias Michel, Jean-Pierre Galerne, Ludovic Gonsard, Julie Landais, Daniel Halouze, Corentin Cheval




Comité consultatif
CULTURE
Réunion mensuelle sous le pilotage de Catherine VANSON, Adjointe à la Culture, au Tourisme et au Patrimoine



Élus : Catherine Vanson, Gaël Charriau, Shamy Ravidjee, Corinne Reulier, Max Pijotat
Habitants : Geneviève Aoustin, Nicolas Tessier, Muriel Lalloué, Ange Laillé, Corinne Ronsin, Marie Do Meslin, Christelle Sergent, Anny Naulin, Roger Naulin, Léna Cherel, Marythée Douaud, Françoise Boudazin, Erick Cheval, Christine Orjubin, Stéphane Orjubin



Comité consultatif
TOURISME ET PATRIMOINE
Réunion bimestrielle sous le pilotage de Catherine VANSON, Adjointe à la Culture, au Tourisme et au Patrimoine



Élus : Catherine Vanson, Mercedes Dufour-Gatti, Sylvain Malo, Xavier Samzun, Armelle Lorieux-Wolff, Max Pijotat
Habitants : Stéphanie Chabot, Patrice Maillard, Vincent Guiné, François Ramond, Corentin Cheval, Corinne Ronsin, Louissette Dallibert, Jacqueline Guilbaud, Jacques Walsh de Serrant, Jean Jo Douaud

Actualités



Comité consultatif
**ACTIONS SOCIALES ET
INTERGÉNÉRATIONNELLES**
Réunion bimestrielle sous le pilotage de Laurence LE PENHUIZIC,
Adjointe aux Affaires sociales et à la Vie associative



Élus : Laurence Le Penhuizic, Sabine Baillergeau-Steffen,
Mercedes Dufour-Gatti, Caroline Gastard, Albert Bichon

Habitants : Grégoire Rousseleau, Sandrine Bruckmann,
Christelle Malo



Comité consultatif
VIE ASSOCIATIVE
Réunion mensuelle sous le pilotage de Laurence LE PENHUIZIC,
Adjointe aux Affaires sociales et à la Vie associative



Élus : Laurence Le Penhuizic , Sylvain Malo, Shamy
Ravdjee, Xavier Samzun, Héloïse Pierre, Murielle Leclerc

Habitantes : Geneviève Aoustin



Comité consultatif
COMMUNICATION
Réunion mensuelle sous le pilotage de Clotilde SHAMMAS,
Adjointe aux Affaires scolaires et à la Communication



Élus : Clotilde Shammass, Maud Boré, Gaël Charriau, Caroline
Gastard, Armelle Lorieux-Wolff

Habitante : Élisabeth Vitoux



Comité consultatif
AFFAIRES SCOLAIRES
Réunion trimestrielle sous le pilotage de Clotilde SHAMMAS,
Adjointe aux Affaires scolaires et à la Communication



Élus : Clotilde Shammass, Mercedes Dufour-Gatti, Emmanuel
Rouillé, Héloïse Pierre

Habitante : Cécile Cheval



Comité consultatif
RURALITÉ
Réunion trimestrielle sous le pilotage de Jacques POUGET,
Adjoint aux Bâtiments publics et à la Ruralité



Élus : Jacques Pouget, Sabine Baillergeau-Steffen, Jérémy
Jeusset

Habitants : Matthias Michel, Ludovic Gonsard, Dominique
Boudazin



Comité consultatif
VIE ÉCONOMIQUE
Réunion trimestrielle par Maud Boré,
conseillère municipale déléguée à la Vie économique locale



Élus : Maud Boré, Albert Bichon, Max Pijotat, Thierry Menoret

Habitants : Rachel Le Guennec, Grégoire Rousseleau,
Dominique Gaudin, Daniel Halouze, Isabelle Hivert



Comité consultatif
FINANCES
Réunion trimestrielle sous le pilotage de Francis BLANCHARD,
1^{er} adjoint délégué au Cadre de vie, à l'Urbanisme, aux Voiries
et Réseaux, ainsi qu'aux Finances



Élus : Francis Blanchard, Jacques Pouget, Murielle Leclerc

Habitant : Michel Gendron

Compte tenu du nombre de membres des comités Cadre de vie, Culture, Tourisme et Patrimoine et Écologie, et pour faciliter les échanges, les élus ne souhaitent pas intégrer de nouveaux habitants pour le moment.

En revanche, pour les autres comités consultatifs, les candidatures sont toujours ouvertes. Si cela vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature à l'adresse mail suivante : **comites-consultatifs@bouvron.eu**

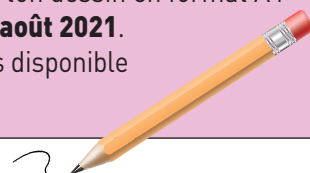
Concours Photos #Focus sur Bouvron



N'hésitez pas à participer à notre concours photo **ouvert jusqu'au 31 août 2021 !**
Règlement du concours sur bouvron.eu
et participation en envoyant vos clichés à concoursphoto@bouvron.eu

Concours de dessins autour du réaménagement du centre-bourg !

Tu as entre 6 et 15 ans et tu aimes dessiner ?
N'hésite pas à déposer ton dessin en format A4
à la mairie **avant le 31 août 2021.**
Règlement du concours disponible
sur bouvron.eu



► Un nouvel agent de maîtrise aux services techniques

Âgé de 49 ans, Olivier DAGAN a rejoint les services techniques au 1^{er} octobre 2020. Riche de 27 ans et demi d'expérience dans 2 grandes collectivités de l'agglomération nantaise (Rezé et Saint-Herblain), ce dernier a souhaité continuer sa carrière dans une collectivité à taille humaine et plus centrée sur les problématiques du monde rural.

Suite à la vacance de poste à Bouvron, Olivier a candidaté afin de pouvoir profiter d'une plus grande diversité dans ses missions et par la même occasion se rapprocher de son domicile. Il se voit donc confier diverses tâches dont principalement la gestion des stations d'épuration et le suivi des bâtiments. « *Mon intégration s'est faite assez rapidement dans une équipe dynamique et sympathique.* »



► Résumé des délibérations du conseil municipal



Création d'un poste d'agent de maîtrise principal

En juillet 2020, suite à la mutation d'un agent des services techniques sur le grade d'agent technique territorial, une procédure de recrutement a été lancée pour assurer son remplacement. Le nouvel agent recruté, avec une prise de poste au 1^{er} octobre 2020, est titulaire de la fonction publique sur le grade d'agent de maîtrise principal et non sur le grade d'adjoint technique territorial. Le conseil municipal du 9 septembre 2020 a donc validé la création d'un poste à temps complet sur le grade d'agent de maîtrise principal pour assurer le remplacement de cet agent par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION.



Création de postes pour permettre des avancements de grade

Au titre de l'année 2020, 7 propositions d'avancement de grade ont été formulées sur lesquelles le conseil municipal a eu l'occasion de se prononcer. Ces postes seront pourvus sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire (CAP) et sous réserve de la décision de l'autorité territoriale. Les avancements de grade constituent une évolution de carrière pour les agents. Ils répondent à des critères d'ancienneté sur le poste, de montée en expérience professionnelle et d'équité par grade de promovables. Le conseil municipal du 16 septembre 2020 a ainsi décidé (par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION) de créer 7 postes sur lesquels seront positionnés les agents promus.

Pour plus de détails, voir la délibération du conseil municipal disponible sur bouvron.eu



Remboursement de frais pour un agent de la collectivité

Dans le cadre d'une formation de reclassement pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) peut attribuer aux agents, via l'employeur, une aide financière pour prendre en charge les frais et surcoûts des actions de formation continue. Un agent de la collectivité en situation de handicap a bénéficié d'une formation dans le cadre de sa Période de Préparation au Reclassement (PPR) sur la période du 15 octobre 2019 au 17 mars 2020. À ce titre, la collectivité a fait une demande d'aide financière de 2 900 € auprès du FIPHFP pour prendre en charge les frais de déplacement occasionnés lors de cette formation. **À l'unanimité, le conseil municipal du 16 septembre 2020 a validé le remboursement de l'aide financière à l'agent concerné.**



Autorisation de déposer un dossier « Appel à Manifestation d'intérêt » auprès du département

Le département de Loire-Atlantique subventionne des projets locaux selon une feuille de route qui évolue annuellement. Depuis quelques années, les thématiques évoluent peu et le département est pourvoyeur de fonds publics qui facilitent des projets



d'intérêts locaux. Les demandes de subventions qui se faisaient de manière ad hoc, au cas par cas, doivent maintenant s'inscrire dans un cadre plus large et sur une temporalité différente. **Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est lancé pour la durée 2020-2026, auquel les communes souhaitant bénéficier de subventions départementales doivent participer.**

Les élus communaux ont donc travaillé dès juillet 2020 à une feuille de route globale pour la durée du mandat. L'avantage de cet AMI est qu'il permet de mettre en cohérence les projets municipaux. En l'occurrence pour Bouvron, l'accent a été mis sur la dynamisation du centre-bourg et l'attractivité de la commune pour pouvoir demander des subventions pour les projets référencés. Ce document cadre est en quelque sorte une traduction opérationnelle du projet de mandat qu'il faut partager avec les financeurs publics. **Le conseil municipal du 16 septembre 2020 a donc validé à l'unanimité le dépôt de cet AMI auprès du département afin d'obtenir des subventions départementales.** À cette occasion, M. le Maire a précisé que cet AMI venait d'être lancé et que la commune de Bouvron pourrait faire partie des toutes premières communes à voir leur dossier étudié par le département.



EN BREF, voté en conseil municipal

- **Autorisation d'ester en justice et de se défendre**
Plusieurs contentieux dans le domaine de l'urbanisme sont en cours et nécessitent une action de défense en justice pour faire valoir les intérêts de la commune. Par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, le

conseil municipal du 16 septembre 2020 a autorisé M. le Maire à défendre en la matière auprès de toute juridiction auprès de laquelle serait porté le dossier.

- **Désaffiliation de la CARENE au centre de gestion 44**
Conformément aux statuts du centre de gestion 44 qui stipulent qu'il est possible de faire valoir un droit d'opposition, le conseil municipal du 16 septembre 2020 s'est opposé à cette demande de désaffiliation de la CARENE par 9 voix CONTRE, 2 voix POUR et 12 ABSTENTIONS.



- **Complément à la délibération instituant le RIFSEEP pour la commune – Filière Technique**

Il convenait de mettre à jour les cadres emplois éligibles depuis la parution du décret du 27 février 2020 en intégrant les cadres d'emploi d'ingénieurs territoriaux et de techniciens territoriaux et de mettre à jour la délibération du 27 mars 2018 qui instaurait le RIFSEEP pour la commune de Bouvron de manière à intégrer les éléments réglementaires concernant les grades d'ingénieurs et de techniciens. En pratique, cette mise à jour va permettre de verser les primes aux agents municipaux, techniciens et ingénieurs, dans le respect du nouveau cadre réglementaire. Le conseil municipal du 21 octobre 2020 a donc délibéré par 21 voix POUR et 1 ABSTENTION pour autoriser M. le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA (primes) versé aux agents concernés dans le respect des dispositions proposées, conformes aux seuils réglementaires.

► La cérémonie du 11 novembre s'est tenue en comité restreint

Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie officielle du 11 novembre s'est tenue en présence des seuls représentants institutionnels. Étaient présents pour les élus Emmanuel Van Brackel, maire, Francis Blanchard, 1^{er} adjoint, et Catherine Vanson, adjointe à la culture et au patrimoine. La cérémonie s'est tenue en présence de Joseph Bourdin (président de l'Union Nationale des Combattants), de Thierry Guilbaud (chef des pompiers) et de Jacques Walsh de Serrant (porte-drapeau et réserviste de l'armée).



► Caution pour un prêt réalisé par le Logis de la Petite Forêt

À l'unanimité, les membres élus du conseil municipal ont autorisé la commune le 16 septembre 2020 à se porter caution – c'est-à-dire signer un contrat de cautionnement – pour garantir un prêt que doit souscrire la maison de retraite de la commune. Les établissements bancaires exigent pour ce type de prêt des garanties qui sont en pratique accordées par les collectivités territoriales.

Compte tenu des prêts d'ores et déjà garantis par la commune auprès de la maison de retraite, et après étude du dossier, la commune ne peut garantir que 30 % du prêt sollicité pour rester en deçà de ses ratios

prudentiels. M. le Maire a précisé lors du conseil municipal que la garantie à 30 % n'est en aucun cas liée à l'endettement de la commune. Il a également indiqué que le Département, qui est traditionnellement co-garant pour les projets qui relèvent de sa compétence (logement social ou Établissements Médicaux Sociaux) devra dès lors garantir les 70 % restants pour que 100 % du prêt soit garanti. M. le Maire a précisé à ce sujet que le Département pourrait n'être en mesure de garantir que 50 % car traditionnellement le partage se fait à 50/50, ce qui pourrait faire évoluer les conditions de l'offre de prêt.

► EN BREF, voté en conseil municipal

Redevances d'occupation du domaine public dues par GRDF pour l'exercice 2020

Le conseil municipal du 9 septembre 2020 a validé à l'unanimité le montant de la redevance d'occupation du domaine public du par la société GRDF à hauteur de 857 €.

Participation pour Équipement Propre

Par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, le conseil municipal s'est prononcé le 9 septembre 2020 sur la validation d'une participation pour équipement propre sur les parcelles situées rue Gabriel Fauré pour l'extension du réseau d'eau potable d'un montant de 6 480 € HT, et pour l'institution du réseau d'eaux usées d'un montant de 22 470 € HT. Ces frais ne sont pas engagés par la commune qui règle les devis aux concessionnaires et en parallèle se fait régler ce même montant par le pétitionnaire.

Budget supplémentaire écoquartier

Le budget écoquartier 2019 présentait une erreur d'imputation en investissement de 110 436,29 €, alors que ce montant aurait dû être inscrit en section de fonctionnement. Le budget supplémentaire voté en

conseil municipal le 16 septembre 2020 (par 20 voix POUR, et 2 ABSTENTIONS) a permis de régulariser cette situation comptable.

Décisions modificatives au budget principal

Quelques décisions modificatives au budget principal ont été votées lors des derniers conseils municipaux. Pour les consulter, vous pouvez lire l'ensemble des délibérations du conseil sur bouvron.eu



Cette nouvelle page du bulletin municipal est dédiée aux acteurs du monde rural. La moitié de notre population vit en dehors du bourg, et dans cet espace se côtoient des gens qui travaillent, les agriculteurs, des habitants, des chasseurs, des promeneurs. Certains vivent là depuis plusieurs générations, et d'autres viennent habiter parmi nous espérant trouver un lieu de vie tranquille. Néanmoins, toutes ces personnes doivent cohabiter, et en tant que municipalité nous allons essayer de nous faire l'écho des actualités et des pratiques d'un monde rural en pleine évolution.

► Réunion avec les agriculteurs

Actuellement sur Bouvron, nous dénombrons un peu moins d'une quarantaine de fermes. Le 25 septembre dernier, nous avons invité l'ensemble des agriculteurs à Horizinc afin de se présenter et de faire un point. Une quinzaine de personnes était présente et nous avons pu échanger sur les problématiques liées à leur

profession. Pour des raisons différentes, nous avons ressenti un besoin pour eux d'être plus visibles par l'ensemble de la population. C'est pour cette raison que nous ouvrons cette nouvelle rubrique où nous tenterons de se faire l'écho de leurs préoccupations.

► Comité consultatif rural

Comme dans d'autres domaines, l'équipe municipale a souhaité la création d'un comité consultatif dédié au monde rural qui réunira des personnes souhaitant s'investir dans ce domaine. La crise sanitaire actuelle

ne favorise pas les rencontres mais l'intention est bien là, et toute personne intéressée peut nous contacter ou envoyer sa candidature à l'adresse mail suivante : comites-consultatifs@bouvron.eu

► Travaux d'entretien des chemins ruraux

Durant le mois d'octobre dernier, une première tranche de travaux a été menée. 6 780 mètres de chemins ont été refaits, situés en 11 endroits différents de la commune. Une nouvelle tranche de travaux sera programmée en 2021. Si vous observez des zones qui vous semblent nécessiter une réparation urgente (trous, déformation), merci de le signaler en mairie.



► Les choucas

Cette année, ces oiseaux ont été particulièrement actifs et ils ont causé des dégâts aussi bien dans le bourg, au niveau des cheminées, qu'en campagne au niveau des parcelles plantées de maïs.

Après discussion avec des agriculteurs, il semblerait que ce soient les fermes implantées dans un rayon

de 3 à 4 kilomètres autour du bourg qui aient subi le plus de dégâts. Nous sommes en train d'étudier les mesures que nous pourrions prendre de manière locale, sachant que cet oiseau fait partie des espèces protégées et qu'une dérogation de la préfecture serait nécessaire pour les chasser. Afin de mieux évaluer ce phénomène, il est proposé aux agriculteurs qui le souhaitent de transmettre aux services de la mairie la nature et l'étendue des dégâts qu'ils auraient subis à cause des choucas.



Et pour finir cette première page du monde rural, en cette période d'hiver où les routes deviennent glissantes, et les accotements meubles, ralentissons en nous croisant.

► Des travaux de voirie réalisés pour votre sécurité

Nous les empruntons chaque jour, sans y prêter grande attention. Quel que soit notre mode de transport, en vélo ou en voiture, les routes, qui desservent notre territoire, sont pourtant essentielles dans nos déplacements et doivent être entretenues de manière régulière afin de garantir notre sécurité.

Consciente de cet enjeu, la commune de Bouvron a validé cet été, par appel d'offres, la réalisation de l'entretien de certaines portions de voirie.

Ainsi, deux entreprises de travaux publics, Landais et Charier, ont été retenues pour assurer le programme de réfection des routes et chemins de campagne. C'est le service technique de la commune qui a supervisé les travaux, cet automne, avec les équipes des prestataires. L'entreprise Landais a recouvert plus de 5 km de route en enrobée et l'entreprise Charier a rénové plus de 6 km de route de campagne en bicouche soit un total de 40 000 m². La commune a opté pour deux techniques différentes. Si l'enrobé (ou bitume) offre une meilleure durée dans le temps (20 ans), cela reste une solution onéreuse, qui doit être privilégiée pour les routes très passantes. Pour les autres chemins, moins empruntés, la solution du « bicouche » a été retenue, combinant sécurité routière et optimisation budgétaire.

La commune de Bouvron ne compte pas en rester là et souhaite bâtir un plan pluriannuel de travaux dans une optique de maintenance préventive de sa voirie.

Enrobé ou bicouche – Kézako ?

L'enrobé est un mélange de graviers, sable et bitume. Le mélange est fait dans une centrale fixe puis transporté dans des camions, et doit être posé à chaud pour les gros travaux. C'est appelé enrobé, car comme son nom le précise, le but de la centrale est d'enrober les graviers et le sable, avec du bitume.

Le bicouche fonctionne différemment. On pose une première couche de bitume, une couche de gravier, une deuxième couche de bitume et des graviers plus fins par-dessus.



► EN BREF, voté en conseil municipal

Validation des marchés publics de voirie

Le conseil municipal du 9 septembre 2020 a pris acte des attributions des travaux de marchés publics par la Commission d'appel d'offres réunie le 17 août 2020 :

- Lot 1 : enduits sur des routes communales (5000 mètres concernant 10 voies communales) attribué à la société LANDAIS ANDRE pour 69 355,20 € HT (démarrage prévu mi-septembre) ;
- Lot 2 : entretien des chemins ruraux (6350 mètres concernant 13 chemins ruraux) attribué à la société CHARIER TP pour 108 189,64 € HT (démarrage prévu fin septembre).

Remise en domanialité du giratoire de Bellevue

Dans le cadre des travaux de la déviation de la RN 171, la voie de désenclavement du giratoire de Bellevue avait été remise au département. Par 20 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, le conseil municipal du 16 septembre

2020 a choisi d'autoriser M. le Maire à remettre en domanialité le giratoire de Bellevue. En effet, **il a été considéré que la gestion du giratoire de Bellevue était stratégique dans la mesure où cet ouvrage constitue une fenêtre identitaire sur le territoire, une « entrée de ville » délivrant aux usagers de la route une image de Bouvron.**

Travaux connexes de l'aménagement foncier RN 171

Lors des derniers conseils municipaux, les élus ont validé les marchés attribués pour les travaux connexes de l'aménagement foncier de la RN 171 et approuvé la conclusion d'un nouvel avenant pour la réalisation de dépenses supplémentaires. Pour rappel, les travaux sont réalisés pour le compte de la commune de Bouvron mais sont à la charge de l'État qui a l'obligation de remédier aux dommages causés par le tracé de la RN 171.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les délibérations du conseil municipal sur bouvron.eu

en conseil
MUNICIPAL
VOTÉ

► L'îlot Datin : quelles perspectives ?

Histoire de l'îlot Datin – Entretien avec Patrice Maillard

Patrice Maillard, membre de l'association Bouvron Patrimoine et passionné d'histoire, a accepté de répondre à quelques questions sur l'histoire de l'îlot Datin.

Patrice Maillard s'est intéressé à l'îlot Datin en 2012 au moment du rachat du bâtiment par la commune. À cette occasion, il raconte avoir pu visiter le bâtiment et identifier des éléments de patrimoine intéressants : à l'étage, une pièce médiévale avec une cheminée comportant des armoiries gravées sur son manteau, deux fenêtres murées l'encadrant, poutre, solives, sols, enduits à la chaux sur les murs de même époque.

En 2017, lorsqu'il apprend le projet de démolition de l'immeuble, ce Bouvronnais commence à effectuer des recherches historiques notamment aux Archives départementales. Il a ainsi pu identifier que les armoiries visibles sur la cheminée étaient celles de Pierre Raboceau, propriétaire au XV^e siècle et qui fut secrétaire de deux Ducs de Bretagne. Un document de 1483 rapporte ainsi une exemption de fouage au profit de Pierre Raboceau, pour sa maison au bourg de Bouvron.

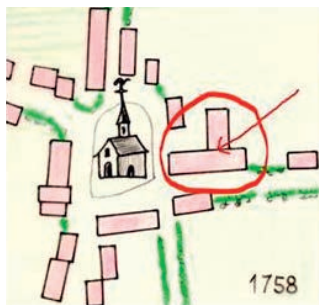
Patrice Maillard est convaincu que le bâtiment est plus ancien. En effet, un document datant de 1397 fait mention que le Seigneur de Bouvron, autorité administrative et judiciaire de l'époque, Jean de Maure,

seigneur de Quéhillac, aurait possédé une maison avec four dans le bourg de Bouvron. Selon notre passionné d'histoire, il pourrait s'agir de ce même manoir.

Le bâtiment, aux XVII^e et XVIII^e siècle, est connu sous l'appellation de Château de Boisjourdan.

À l'époque, Bouvron était un petit bourg rural avec une vieille église au centre de la place. On y retrouvait la même place carrée dans la même configuration des quatre angles qui est encore visible aujourd'hui. La rue des étangs existait sous l'appellation de « malrue » (en raison du virage de contournement de l'église présente au centre de l'actuelle place) et rejoignait l'actuelle rue Waldeck. Avant l'époque du seigneur Jean de Maure, il faut remonter aux origines de la fondation de cette église. La paroisse et l'église ont été fondées par les moines de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon en 878. Patrice Maillard émet l'hypothèse que les fondations de Boisjourdan, actuellement maison Datin, sont contemporaines de la construction de la première église de Bouvron, et pourquoi pas la résidence des premiers prêtres, moines, desservants l'église primitive ?

1758



1835



1954



2012



Réhabilitation du centre bourg et choix de l'ancienne municipalité

Dans son projet de réaménagement du centre bourg, l'ancienne municipalité avait fait réaliser en 2016 un diagnostic sur l'immeuble Datin par l'entreprise SERBA. Ce diagnostic avait étudié les deux possibilités offertes dans le cadre du réaménagement du centre bourg, à savoir la rénovation du bâtiment

existant ou sa déconstruction pour la reconstruction d'un bâtiment neuf. **La première hypothèse a été formellement déconseillée par le cabinet d'étude, faisant état qu'un réaménagement de l'existant « pourrait s'avérer extrêmement coûteux » pour la commune.**

D'un point de vue technique en effet, un réaménagement ne permettait pas de conserver les planchers existants, même ceux encore en bon état car ne répondant pas aux normes de la réglementation actuelle. Il supposait par ailleurs une réfection complète des charpentes et toitures et des remises à niveau des sols pour répondre aux normes d'accessibilité PMR. D'un point de vue financier, un réaménagement entraînerait des coûts de réhabilitation plus élevés et moins pérennes que dans la construction d'un bâtiment neuf. **Le scénario de la déconstruction était jugé « plus raisonnable » pour le cabinet d'étude SERBA.**

Soucieuse de l'existence d'un patrimoine à l'intérieur du bâtiment, l'ancienne municipalité avait sollicité le

CAUE en février 2017. Le CAUE avait alors identifié la cheminée comme unique élément de patrimoine à conserver. Le choix de l'ancienne équipe municipale s'était alors orienté sur la déconstruction du bâtiment tout en conservant cette cheminée qui serait réintégrée dans le nouveau bâti.

Depuis 2013, l'ancienne équipe municipale avait d'ailleurs associé les habitants à ce projet de réaménagement du centre bourg puisque des ateliers et réunions publiques ont été organisés pendant toute la première phase d'étude. Les scénarii présentés en réunion publique à plusieurs reprises avaient d'ailleurs intégré la reconstruction de nouveaux bâtis, et été validés collectivement.

Projet de campagne de l'actuelle équipe municipale

Le premier axe de campagne de la liste Bouvron Ensemble, emmenée par Emmanuel Van Brackel élu Maire en mars 2020, était de poursuivre le projet d'aménagement du centre-bourg afin de renforcer l'attractivité de la commune. Ce projet impliquait la déconstruction de l'ilot Datin.

L'équipe actuelle a souhaité conserver et approfondir la démarche participative par la création du Comité consultatif Cadre de vie et réaménagement du centre bourg.

Ateliers de concertation sur le réaménagement de la place de l'abbé Corbillé

Le 22 octobre 2020, s'est tenu un premier atelier de concertation organisé par le cabinet d'étude TICA en présence des membres du Comité consultatif Cadre de vie et réaménagement du centre-bourg et d'autres habitants de la commune.

Ce premier atelier a permis de mettre en évidence une volonté commune autour de plusieurs thématiques :

- Une **place piétonne, avec abri**, devenant le support

d'une vie collective de centre-bourg, que ce soit pour des usages réguliers comme pour des activités plus exceptionnelles.

- Une **qualité de vie de la place** est largement liée aux activités qui s'y adressent. En ce sens, il est souhaité que les activités déjà en place soient confortées et que la future programmation permette de reconstituer les façades actives en tenant compte



Cadre de vie



des spécificités de chacune de ces façades.

- Le **mobilier** et les **aménagements** de la place et de ses abords pourraient permettre l'accueil de chacun par la sécurisation et l'accessibilité des parcours, la possibilité de s'asseoir et l'affirmation de la continuité des espaces publics de Bouvron.
- Un **espace partagé à destination principalement piétonne** afin entre autres de retrouver des continuités urbaines entre l'est et l'ouest de la commune. Au sujet du **stationnement**, plusieurs retours attirent l'attention sur un dimensionnement adapté aux commerces et activités. Il est admis que ce stationnement devra être localisé afin de conserver un aspect piéton à la place. Plusieurs retours ont également porté sur la requalification de voiries en

liaisons « douces », et **l'aménagement d'espaces cyclables et de lieux couverts pour les vélos**. Il s'agira alors de conjuguer ces différents modes de déplacement.

- Une volonté commune d'offrir **une part plus importante au végétal** sur la future place, pour « cheminer au sein d'un espace moins minéral ». Les aménagements devront néanmoins rester fonctionnels avec une vigilance sur le choix des revêtements de sol, point soulevé par certains habitants.
- Le désir d'intégrer la future place aux **parcours et départs touristiques des randonneurs**, dans sa signalétique et ses usages, ainsi que de prendre en compte le **caractère patrimonial** des bâtiments existants et en particulier de l'église.

Visite de la DRAC du 9 novembre 2020



Parallèlement, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a émis le souhait de visiter le bâtiment Datin afin de vérifier les éléments de patrimoine présents. Cette visite s'est effectuée en présence de Monsieur le Maire et de son 1^{er} adjoint, Francis Blanchard.

Suite à la visite des lieux, la DRAC a conseillé à la commune d'adresser une demande d'avis au titre de l'archéologie préventive de par l'existence passée d'une ancienne église accompagnée de son cimetière ainsi que la présence d'un ancien bâtiment datant vraisemblablement du XV^e siècle (selon leurs premières observations). L'objectif de la



DRAC est de pouvoir **conserver par l'étude**, c'est-à-dire étudier, faire éventuellement des fouilles si nécessaire, avant toute déconstruction ou travail en profondeur dans les sols, de manière à comprendre l'historique du développement de la commune de

Bouvron. Les éléments présents sur la place n'étant pas susceptibles d'être classés comme patrimoine historique, aucune contrainte réglementaire n'empêchera la déconstruction future.

Perspectives et position de la municipalité

La municipalité actuelle tient avant toute chose à rappeler qu'elle est sensible à la conservation du patrimoine de la commune. Cependant, elle est convaincue que l'objectif de développer l'attractivité de Bouvron passe nécessairement par le réaménagement de la place de l'Abbé Corbillé. **Ce réaménagement ne pourra se faire, pour des raisons financières évidentes, en réhabilitant l'immeuble Datin dont la restauration aurait un coût exorbitant et surtout ne répondrait pas aux objectifs fixés** : avoir des surfaces commerciales de taille conséquente

pour accueillir une supérette et d'autres activités au rez-de-chaussée, et créer un nombre conséquent de logements pour répondre à la problématique de densification des bourgs (plutôt que des habitations en extension du bourg, consommant des terres agricoles qu'il faut préserver).

La réhabilitation du centre bourg et par voie de conséquence le développement de l'attractivité de la commune ne pourra se faire sans la déconstruction du bâtiment Datin. Celle-ci semble désormais impliquer des mesures d'archéologie préventives préconisées par la DRAC qui vont retarder le projet de réaménagement. **Ce temps va être mis à profit pour définir précisément ce qui sera fait de l'ensemble des bâtis propriété de la commune (ou en portage foncier par l'Agence Foncière de Loire-Atlantique), finaliser la proposition de réaménagement des espaces publics, et faire du futur îlot Datin un bâtiment innovant, respectueux de l'environnement et davantage intégré architecturalement que ne l'était la proposition initiale.** La municipalité va pour se faire mandater début 2021 la société Loire-Atlantique Développement, partenaire expérimenté dans le réaménagement de centre-bourgs.



► Les dernières actualités du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Vote des équipements dans le Parc de la Minoterie

Les jeunes élus du CME, réunis le 14 octobre 2020, ont délibéré sur les jeux qu'ils souhaitent voir installés dans le Parc de la Minoterie, à savoir :

- Une tyrolienne (vote à l'unanimité du conseil)
- 2 buts de foot avec filet (par 7 voix POUR et 1 voix CONTRE)
- 2 tables de pique-nique (à l'unanimité)
- 3 bancs (par 7 voix POUR et 1 voix CONTRE)
- Une structure pont de singe (par 7 voix POUR et 1 voix CONTRE)

Compte tenu du contexte sanitaire, le CME s'est réuni à distance par visioconférence le 28 novembre 2020. Lors de cette réunion, ils ont priorisé les équipements du Parc de la Minoterie à commander pour des raisons financières. Les jeunes élus ont choisi de commander d'abord la tyrolienne et les buts de foot. Les autres équipements pourront être financés sur le budget 2021.

Projet d'une journée commune avec les autres CME et CMJ du Pays de Blain

Les réunions du CME ont également été l'occasion d'échanger autour d'un projet commun aux jeunes élus du Pays de Blain, sur l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes de Blain (CMJ). Ce dernier a en effet proposé aux 3 autres CME des communes

du Gâvre, de La Chevallerais et de Bouvron d'organiser une **journée ensemble afin que chaque conseil puisse faire découvrir sa commune aux autres avec pour finalité d'établir une plaquette touristique commune à destination des enfants**. Les enfants ont commencé à réfléchir aux lieux de la commune qu'ils souhaiteraient faire visiter aux autres jeunes élus du Pays de Blain.

Résultats des élections du CME de décembre 2020

Comme chaque année en décembre, les élections de nouveaux jeunes conseillers ont été organisées afin de remplacer les anciens élus entrés au collège en septembre 2020. Exceptionnellement cette année, les élections se sont tenues dans les écoles.

À l'école privée, les élections se sont tenues le 7 décembre 2020. Cinq binômes paritaires se présentaient. Ont été élus avec 28 voix sur 83 **Cléa RAGUET et Johann LEBEAU**.

À l'école publique, les élections se sont déroulées le 8 décembre 2020. Six binômes paritaires ont présenté leur candidature et deux binômes ont été élus : **Antoine JEUSSET et Eyma BIDET** avec 71 voix et **Arwen LOUVEL NAUDIN et Timaël DUPONT HUIN** avec 62 voix.

L'équipe municipale tient à remercier l'ensemble des candidats pour leur travail de campagne et souhaite la bienvenue aux nouveaux jeunes élus !



Pour ce nouveau magazine, nous avons choisi de laisser la plume aux élèves des deux écoles de la commune. Place aux travaux des apprentis journalistes et merci aux élèves et aux enseignants pour leur investissement !

► À l'école Saint Sauveur...

Nous allons parler cette année d'
Arbres et de biodiversité !
Trouver des gestes pour protéger notre planète comme
Utiliser les poubelles pour trier nos déchets.
Réfléchir au développement durable
Et rêver d'un label pour notre école, c'est
Le projet de toutes les classes !
Lire des histoires de forêts, de mer ou de campagne
Et faire le lien avec les arts pour participer à un concours "Le Monde de demain est entre nos mains !".
Etudier l'eau du bassin versant avec des intervenants,
Nous ne manquons pas d'activités !
Tous nous ferons attention à notre environnement.

Les CM1-CM2

"À moi la parole" CE2-CM1

Expression orale et élèves acteurs de leur travail en CE2-CM1

Dans le cadre de notre thème d'année sur la nature, tous les jeudis, un élève vient présenter à la classe une action positive sur l'environnement qu'il met en place à la maison. L'objectif est qu'à la fin de l'année nous ayons 21 actions différentes.

Voici quelques exemples :

Un enfant nous a expliqué qu'elle diminuait sa consommation d'huile de palme pour la préservation des forêts. Un autre nous a expliqué comment il utilise le composteur et pourquoi. Un autre enfant nous a présenté un exposé très complet sur le tri des déchets. Bravo !



Les CE1-CE2 de la classe de Sandrine

Depuis le dimanche 8 novembre, nous suivons la **course du Vendée Globe** et plus particulièrement le bateau de Samantha Davies. Elle navigue pour l'association Initiatives Cœur.

C'est l'occasion pour nous, de **découvrir le monde marin**. Nous avons étudié la biodiversité des océans en travaillant sur les différentes espèces de poissons, les crustacés, les baleines et cétacés, les requins ainsi que les coquillages. Nous avons également réalisé un Abécédaire sur les mers et les océans, appris deux chansons des Enfantastiques « Le vent dans les voiles » et « Allons pêcher », et lu un magnifique album de Joe Todd Stanton intitulé « Le secret du rocher noir ».



En classe de CP-CE1

En éducation morale et civique, nous avons parlé de la déforestation à partir de photos et de documentaires puis nous avons complété un dossier sur l'arbre qui nous a permis de découvrir les différents types de feuilles, l'âge d'un arbre et les différentes utilisations des parties de l'arbre dans notre quotidien.

Pour mieux comprendre ce que nous avons appris, nous avons fait une sortie à l'EHPAD de Bouvron pendant laquelle nous avons ramassé des feuilles, des fruits, des écorces... des différents arbres du parc.

Ensuite, dans le cadre de notre participation au concours de l'école des loisirs, nous avons lu deux albums qui nous ont permis de découvrir des animaux de la forêt :

- « Le grand ménage » avec un blaireau maniaque de la propreté qui décide de nettoyer sa forêt avec un peu trop d'empressement...
- « C'est mon arbre » avec un écureuil très égoïste qui veut garder son arbre et ses pommes de pin pour lui...

Nous avons présenté les deux albums sur des panneaux et fait des cartes d'identité sur le blaireau et l'écureuil. Nous finirons avec un autre album "Le filou de la forêt" qui parle d'un ours qui coupe des arbres pour en faire des avions en papier.

Dans la continuité de notre travail et du thème, nous avons préparé du papier recyclé (voir l'article sur le blog) pour faire de jolies décorations de Noël !



En classe de MS-GS



Depuis novembre, les enfants de la classe de MS-GS ont étudié l'album « Les deux arbres » de Christophe Blain et Élisabeth Brami. Il s'agit d'une belle his-



toire de fraternité entre deux arbres amis soudainement séparés par un mur. Mais, patience patience... il leur suffira d'attendre un peu pour se retrouver avec bonheur !

Une jolie métaphore illustrant ce qu'on peut vivre en cette période et qui a permis aux enfants de parler de l'attente parfois longue. Cet album a été l'occasion d'apprendre le vocabulaire autour de l'arbre, des saisons avec la création d'un livre illustré par les enfants... Ce fut aussi l'occasion de parler de ce que la nature nous apporte de beau et réconfortant. Afin de poursuivre sur ce thème, les enfants ont aidé à fabriquer et décorer un joli sapin « Triangle » qui servira de calendrier de l'aveil ! Vivement Noël !

En classe de PS-MS

La mascotte de notre classe, nous a apporté un PHASME. Nous adorons l'observer, certains d'entre nous l'ont même touché. Nous l'avons comparé au corps d'un humain : il a la peau verte, la nôtre est beige, il a 6 pattes, nous avons 4 membres, il a des antennes, nous avons des oreilles... Nous lui avons proposé différentes sortes de nourriture : il préfère le rosier. Il a fait des gros trous dans les feuilles ! Les enfants ont mis de l'eau sur du lierre pour que le phasme puisse boire.



► À l'école Félix-Leclerc...

Trop de déchets !

Le jeudi 8 octobre 2020 notre classe de CM2 est allée ramasser des déchets dans la rue de la Gare. On a fait cette sortie parce que c'était la semaine européenne de réduction des déchets.

On est allés rue de la Gare parce qu'il y a des containers, et beaucoup de déchets autour ! Chaque enfant avait une paire de gants et on avait emmené des sacs poubelle. On en a rempli deux.

De retour à l'école on a pesé les déchets : on en a ramassé 8 kg 500. Puis on les a triés :

- 1 kg 500 de plastique
- 500 g de papier
- 49 g de mégots
- 85 g de paquets de cigarettes
- Le reste de tout-venant (soit plus de 6 kg)

Quand on est reparti tout était propre.

Quatre jours après notre maîtresse est passée devant les containers et il y avait des déchets partout, c'était ignoble !

Nous sommes en colère : respectez la planète, ne jetez pas vos déchets par terre !!!

Les containers sont là pour vous y aider !

Les deux autres classes de CM de notre école sont aussi allées ramasser des déchets : une est allée à la salle Horizinc et en a ramassé 18 kg, l'autre est allée à la Minoterie et en a ramassé 15 kg. C'est beaucoup trop !

La classe de CM2 de l'école Félix Leclerc



► Inscription au centre de loisirs pour les vacances d'hiver

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver du 22 février au 5 mars 2021.

28 enfants pourront être accueillis dont 16 enfants de moins de 6 ans. L'équipe d'animation va proposer des projets d'activités sur la thématique suivante : "Attention décollage, partons dans l'espace". Les enfants pourront expérimenter, tester, fabriquer, se

défier, s'amuser. Ils pourront imaginer et créer une fresque sur les étoiles, faire des expériences sur l'explosion d'une fusée, découvrir le système solaire et ses planètes, partir à la recherche de météorites... Inscription via le portail famille **à partir du 11 janvier 2021** ou auprès de la directrice Sophie David au 02 40 69 56 72.

► Un coup de pouce pour l'insertion des jeunes : la Mission Locale !

Le 18 novembre 2020, Laurence Le Penhuizic, adjointe aux affaires sociales, accompagnée de Christine Bouchet, a rencontré M^{me} Le Bouedec, conseillère en charge de la Mission Locale à Blain. Elle les a informées de ses missions de service public de proximité. De nombreux **jeunes de 16 à 25 ans** ont recours à la Mission Locale pour un accompagnement concernant leur projet professionnel mais aussi leur situation sociale. Actuellement, **11 jeunes de la commune de Bouvron** sont accompagnés.

Pour soutenir ce dispositif, des "parrains" (professionnels en activités ou à la retraite de tous horizons professionnels) sont aussi bienvenus pour aider des jeunes à finaliser leur insertion professionnelle.

À Blain, la Mission Locale est située à la **Maison de l'économie, de l'emploi et de la formation**, 7 rue Victor Schoelcher (Tél. : 02 40 79 99 01).

Mission Locale
Nore Atlantique
Pays de la Loire

16/25 ans

Santé
Transport
Logement
Aide Financière
Loisirs & Culture

La Mission Locale c'est quoi ?

- ✓ Un accès à l'emploi
- ✓ Accéder à des formations/ateliers
- ✓ Une passerelle vers l'entreprise
- ✓ Un coaching individuel
- ✓ Pour les 16/25 ans
- ✓ Devenir autonome
- ✓ Améliorer son quotidien
- ✓ Enrichir sa vie sociale et culturelle

Nous vous accompagnons dans vos démarches et projets :
ORIENTATION > FORMATION > EMPLOI

Le dispositif

GJ Garantie Jeunes

Un accompagnement vers l'autonomie
PROFESSIONNELLE & FINANCIÈRE

Engagement réciproque 1 an + Ateliers collectifs + Suivi Personnalisé + Affectation en appui de l'accompagnement

02 40 79 33 49
contact@mins44.org

Blain - Châteaubriant - Derval - Nozay
Grandchamp-des-Fontaines - Nort-sur-Erdre

Suivez-nous !   

► EN BREF, voté en conseil municipal

Admission en non-valeur concernant le budget du CCAS

Par courrier en date du 17 septembre 2020, le Trésorier-receveur municipal a demandé à la commune de considérer la somme de 30 € comme étant une recette qui ne sera finalement pas perçue pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Par délibération du 21 octobre 2020 (21 voix POUR et 1 ABSTENTION), le conseil municipal a donc imputé ce montant en dépense au budget du CCAS en approuvant cette demande d'admission en non-valeur.

VIOLENCES CONJUGALES

#CriseSanitaire

Vous êtes en situation de **danger immédiat** :
appelez le **17**

Vous avez besoin d'une écoute, un conseil :
appelez le **39 19**

Vous pouvez faire un **signalement**
par SMS : **114**
via la plateforme : **www.arretonslesviolences.gouv.fr**

► Un élan de solidarité remarquable : quand les Bouvronnais se mobilisent au service de leurs concitoyens

Alors même que nous espérons tous que la crise sanitaire liée à la COVID-19 prenne fin, celle-ci a mis en lumière un élan de solidarité sans précédent. Partout en France, des milliers de personnes se sont portées volontaires.

Lors du premier confinement, la commune de Bouvron a, elle aussi, mobilisé sa population pour animer un réseau solidaire. Plusieurs « binômes » ont été ainsi formés entre bénévole et personne souhaitant un coup de pouce. Pour certains, ce fut l'occasion de rencontrer des Bouvronnais dont ils n'auraient probablement jamais croisé le chemin.

Témoignage d'un binôme solidaire

« Suite à la fermeture des universités, je suis revenu vivre à Bouvron. Dans ce contexte de confinement, j'ai saisi l'initiative de la mairie en proposant mes services.

À 25 ans, cette expérience, quoique sur une très courte période, m'a permis de rencontrer une habitante avec laquelle je n'aurais sûrement pas échangé en temps normal. Cela aurait été dommage car cette rencontre a été un des moments sympas de ce confinement. D'autant plus qu'il s'avère que cette dame habitait lorsqu'elle était plus jeune en face de chez



moi. Nous avons ainsi pu discuter (dans le respect des gestes barrières) de l'histoire de Bouvron. »

Lucas - bénévole

« J'ai fait appel à ce service par deux fois pour m'apporter des courses. Cette initiative était très bien et bien organisée. J'étais contente de l'avoir. »

Une habitante de Bouvron - bénéficiaire.

Nul doute que ces rencontres ont été riches et que la solidarité perdurera au-delà de la crise sanitaire. Merci à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur investissement.

« Les plus belles rencontres sont toujours inattendues. »

Simon Lafage

► Recensement des habitants intéressés par la souscription d'une mutuelle

La municipalité s'informe pour mettre en place une convention avec une ou plusieurs mutuelles. Cette convention permettrait aux habitants de Bouvron de **bénéficier d'un tarif de groupe et ainsi d'un prix préférentiel pour la souscription à une complémentaire santé**. Le coût de la complémentaire santé est effectivement une préoccupation pour les salariés qui arrivent à la retraite, les non-salariés (artisans, commerçants, auto-entrepreneurs) et quelques professions qui ne bénéficient pas de participation employeur (enseignants) ou des jeunes qui ne bénéficient plus de la mutuelle de leurs parents...

Pour la mise en place de cette convention, la muni-

cipalité favorisera l'organisation de temps d'informations avec les assureurs pour vous permettre de vous renseigner sur les contrats proposés par les compagnies d'assurances.

Si vous êtes intéressés pour souscrire à une mutuelle de groupe contractualisée par le biais de la commune, merci de vous faire connaître en mairie auprès de Christine Bouchet - Tél. : 02 40 56 24 55

Rappel : pour les personnes à revenus modestes, il existe une aide pour payer les dépenses de santé : la « Complémentaire santé solidaire ». Informations sur le site ameli.fr

► Une aubette près de chez moi ?

Les parents d'enfants qui prennent les transports scolaires interpellent régulièrement la municipalité ou le pôle Transports du Pays de Blain : « *Est-il possible de déplacer cet arrêt de car ?* » « *Est-il possible d'installer une aubette ?* » Voyons comment la collectivité peut répondre à ces attentes. Mais avant de répondre à ces questions, il est nécessaire de planter le décor.

Qui gère les transports scolaires ?

Dans le cadre de la loi NOTRe (7 août 2015), c'est la Région qui organise les transports scolaires depuis le 1^{er} septembre 2017. Sur notre territoire, la Région délègue cette organisation au Pays de Blain. Les circuits concernent 34 communes (427 points d'arrêt dont 89 sur Bouvron). Ils sont assurés en partie en régie, par 11 conducteurs et 11 cars.

Comment sont définis les circuits et les points d'arrêts ?

Conformément au Règlement Régional des Transports Scolaires (Pays de la Loire), les circuits sont optimisés en fonction des conditions de sécurité et des temps de transport. De plus, des distances minimums sont définies :

- 500 m entre deux arrêts pour les circuits du primaire,
- 1 km entre deux arrêts pour les circuits du secondaire,
- 3 km entre un établissement scolaire et l'arrêt suivant (hors circuits destinés aux élèves de primaire et maternelle).



De plus, le pôle Transports du Pays de Blain suit en permanence les écarts entre les emplacements réels (là où les enfants montent et descendent du car) et les emplacements théoriques des points d'arrêt. Cela permet de détecter d'éventuelles anomalies dans les circuits (distance aux habitations, problématique de sécurité, etc.). Chaque année, une étude qualité est menée sur une des communes du Pays de Blain, en alternance. Cette étude, menée par la Région et le pôle Transports, permet de vérifier et d'ajuster si besoin la position des arrêts. Au niveau des villages, la position des arrêts est souvent centrale pour éviter de la redéfinir trop fréquemment.

Comment ajouter ou déplacer un arrêt de car ?

La demande doit être faite auprès du pôle Transports du Pays de Blain. Elle peut être justifiée par l'agrandissement d'un village (le "centre" du village a changé) ou un changement de voirie qui impacte la sécurité. Elle s'accompagne de vérifications sur le terrain. Ce sont donc des situations à la marge.

L'ajout d'un arrêt s'accompagne d'un marquage au sol (zébras) ajouté par les services du Pays de Blain et entretenu par la commune.

Comment faire installer une aubette ?

Il y a actuellement 8 aubettes sur la commune de Bouvron.

- Les aubettes sont gérées par le Département, de la demande à l'entretien, en passant par l'installation.
- La demande peut être formulée à la mairie ou au pôle Transports du Pays de Blain.
- Ces derniers transmettent la demande au Département.
- Le premier critère pour qu'elle soit instruite est la présence de 6 élèves minimum au point d'arrêt concerné.
- Ensuite, le lieu est défini par les services de transports scolaires de la Région avec avis du pôle Transport.
- Généralement, l'aubette est construite sur un délaissé communal. Sinon, une convention entre la mairie et un particulier est nécessaire pour occuper une partie de sa propriété.
- Pour déplacer une aubette d'un arrêt à un autre, il faut repérer une aubette inutilisée et demander son déplacement au pôle Transport.

La commune peut-elle installer une aubette ?

La démarche pour les aubettes « officielles » du Département est contraignante. Que peut faire la commune de sa propre initiative ?

- Comme il est impossible d'avoir des aubettes à chaque arrêt, la commune doit faire un inventaire des besoins, définir un budget et, si tous les besoins ne peuvent pas être satisfaits, définir des critères pour sélectionner objectivement les lieux prioritaires. « Pourquoi y a-t-il une aubette ici et pas dans mon village ? »
- Ensuite, lorsqu'un emplacement est choisi, il doit être validé par le pôle Transports du Pays de Blain.
- Si ça n'est pas sur un délaissé communal, la commune signe une convention avec le propriétaire.
- Comme le nombre d'enfants et les lieux peuvent changer chaque année, l'idée est de choisir un modèle d'aubette facilement déplaçable et pas trop cher.
- Enfin, il faut prévoir son entretien et veiller à ce qu'elle ne devienne pas un lieu de squat détérioré (cette tâche pourrait être partagée entre les riverains et les services municipaux).



Cette démarche est à l'état de projet. Chaque habitant peut y contribuer :

- en participant au Conseil Consultatif Écologie/Mobilité pour proposer des solutions,
- en signalant les aubettes inutilisées,
- en demandant l'installation d'une nouvelle aubette,
- en interpellant le Conseil Municipal des Enfants.

Ressources

- Alexandre Havard (chef de service du pôle Transports au Pays de Blain, 0240 79 16 51)
- <https://www.pays-de-blain.com/transport/transport-scolaire/>
- <https://aleop.paysdelaloire.fr/reglement-regional-des-transport-scolaires-0>
- Règlement des transports scolaires de la Région des Pays de la Loire (pdf) : <https://urlz.fr/epjk>
- <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/transports-scolaires-0>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/lorganisation-mobilite-en-france>

► Avis de passage SBVB sur les parcelles riveraines des cours d'eau



Le syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB), collectivité territoriale ayant pour missions la gestion équilibrée de la ressource eau et des milieux aquatiques, ainsi que la prévention contre les inondations sur le Bassin, a adopté un ambitieux programme de travaux de restauration sur les cours d'eau en octobre 2019.

Dans le cadre des travaux 2021, les agents du SBVB

doivent réaliser une phase préalable de terrain sur les différents sites concernés. Ainsi, vous pourrez constater la présence des agents du SBVB le long des ruisseaux de votre commune.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle "milieux aquatiques" du SBVB : Justine Malogne - Tél. : 06 07 05 40 69

Mail : justine.malogne@sbvb.fr

► Brûlage des déchets verts



50 kg de déchets verts brûlés c'est...

- ...6000 km** parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)
- ...3 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul
- ... plus de 100 trajets** aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est peu performante et polluée d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut être accrue quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des composteurs, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 euros** (art. 131-13 du code pénal).

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

ADENE

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Infos sur www.pays-de-blain.com,

menu Gestion des déchets > Réduire et trier ses déchets :

- rubrique "Composter" pour des conseils détaillés sur le compostage
- rubrique "Broyage de végétaux : une aide financière" pour les modalités de réduction de 50 % sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés

Déchèterie de Bouvron :

Mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Ouvert 7j/7 en accès libre pour les végétaux

Agriculteurs

Pour les agriculteurs adhérents à la CUMA de Bouvron, trois campagnes de broyage sont effectuées chaque année, permettant de transformer les bois de taille de haies en plaquette, litière, paillage ou compost.

Feux de cheminée

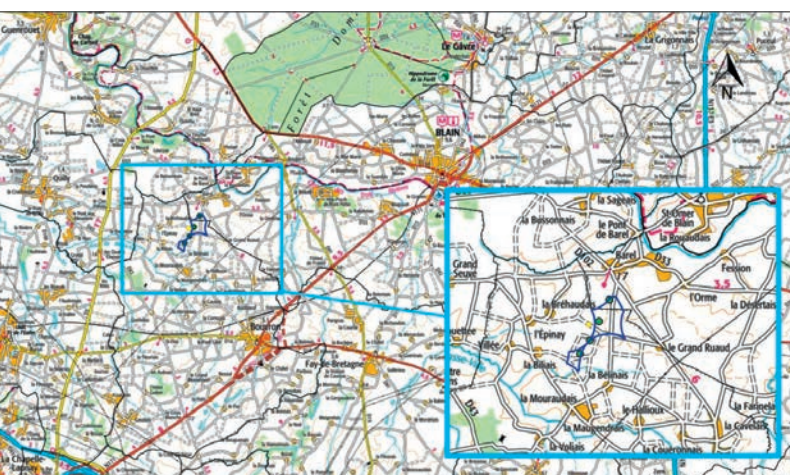
Les feux de cheminée aussi peuvent polluer l'air ; pour limiter cette pollution, améliorer le rendement de votre appareil et le coût de l'entretien, voici 6 conseils :

- Brûler seulement du bois traditionnel ou densifié (pas de bois reconstitué ou d'autres matériaux)
- Utiliser uniquement du bois bien sec (environ 2 ans de séchage à l'abri ou un taux d'humidité inférieur à 20 %)
- Faire fonctionner l'appareil à pleine puissance et non au ralenti
- Utiliser des bûches d'un diamètre inférieur à 10 cm
- Bien dimensionner l'appareil et faire entretenir votre installation régulièrement

► Le conseil municipal dit NON au projet de partenariat avec la société EEF pour l'implantation d'un parc éolien

Projet de parc éolien

Depuis plusieurs années, la société Énergie Éolienne France (EEF) a souhaité mettre en place un partenariat avec la commune de Bouvron pour l'implantation de son parc éolien. Le projet de parc comprend 4 éoliennes de puissance unitaire maximum de 4,8 MW et de hauteur en bout de pale de maximum 180 mètres.



La société EEF a déposé sa demande d'autorisation préfectorale en juin 2020. Le dossier est actuellement à l'instruction des services préfectoraux et le projet fera l'objet d'une enquête publique au début de l'année 2021.

Rencontre avec la société EEF

Les élus du conseil municipal étaient invités à participer à la réunion d'information aux élus du 15 octobre 2020 concernant le projet éolien, en présence des représentants de la société EEF. Cette réunion a permis aux élus de poser les questions soulevées par ce projet de parc éolien sur la commune.

Résumé des débats sur le partenariat avec EEF

Durant le conseil municipal, les arguments suivants ont notamment été exposés concernant le partenariat possible avec la société EEF :

- La situation financière jugée préoccupante de la société EEF

- L'absence de compensation pour les riverains du futur parc éolien
- Les enjeux sanitaires insuffisamment pris en considération et les incertitudes actuelles
- Les conditions de démantèlement des machines en fin d'exploitation et le recyclage imparfait des matériaux des éoliennes
- L'absence de révision de la réglementation relative à la distance des éoliennes selon les progrès technologiques et notamment la hauteur des éoliennes
- La multiplication actuelle des projets de parc éolien dans les environs immédiats de Bouvron
- Le risque de revente du parc éolien par la société EEF sans droit de veto de la commune
- L'apport financier du partenariat qui pourrait se faire au détriment de la qualité de vie
- Les positions de campagne des deux listes municipales contre le projet de parc éolien

Position du conseil municipal lors de la séance du 21 octobre 2020

Le conseil municipal était invité à s'exprimer à bulletin secret sur un éventuel partenariat avec la société EEF. Le report du vote a été demandé par certains élus, mais le point a été rejeté par le conseil municipal (POUR = 9, CONTRE = 9, ABSTENTION = 2, BLANC = 2).

Les élus municipaux ont ensuite rejeté le partenariat avec la société EEF (OUI = 2 NON = 17 ABSTENTION = 2 BLANC = 1), ainsi que le fond de concours avec le porteur privé (OUI = 0 NON = 20 ABSTENTION = 1 BLANC = 1). L'ouverture du domaine public aux mesures compensatoires a également été rejetée par le conseil municipal (OUI = 6 NON = 14 ABSTENTION = 1 BLANC = 1).

Concernant la motion déposée par la liste minoritaire "abandon pure et simple du projet éolien", certains élus ont rappelé que le conseil municipal ne disposait pas d'un tel pouvoir et que la décision revenait au préfet. La motion a donc été rejetée (POUR = 4 CONTRE = 14 ABSTENTION = 4 BLANC = 0)

Une nouvelle motion sera proposée faisant état clairement et de manière argumentée de l'opposition municipale au projet.

► Les travaux de rénovation de l'église se poursuivent

Afin de sauvegarder l'église, il devenait urgent de procéder à des travaux importants sur ce bâtiment central dans notre bourg.

Ces travaux s'organiseront en trois tranches.

La première tranche a été mise en œuvre cet automne. Elle est destinée à rétablir l'étanchéité du bâtiment dans sa partie haute afin de préserver l'ensemble de la structure des infiltrations d'eau. Ces travaux situés sur la toiture sont réalisés par l'entreprise Guesneau et ont nécessité l'installation d'un échafaudage sur les façades sud et nord.

Les travaux ont commencé par un nettoyage complet de tout le réseau d'écoulement des eaux de pluie qui était partiellement bouché. Puis après une expertise de la couverture et de sa périphérie, les travaux ont porté sur les points suivants :

- reprise des fonds de chéneau en zinc
- emplacement de certaines de pierres des créneaux et protection par du zinc
- reprise de dalles nantaises percées
- étanchéification de solin défectueux
- remplacement de 15 % d'ardoise

Cette première tranche de travaux réalisée pour un montant total de 600 000 € est subventionnée pour partie par la région à hauteur de 98 000 € et par



Vue d'ensemble extérieure

l'État pour 50 000 €, le solde étant autofinancé par la commune.

Ces travaux se poursuivront jusqu'au printemps prochain et devraient nous permettre de mettre hors d'eau la partie haute de l'église ; une fois protégée, il conviendra alors de procéder à une nouvelle tranche de travaux portant sur la structure intérieure.

Le saviez-vous ?

Il y a 4 cloches dans le clocher de l'église.



Vue d'ensemble intérieure



Vue des dômes des voûtes sous charpente



Vue des dômes sous charpente



Cloches et trappe d'accès à la flèche



Cloche portant l'inscription « Je me nomme Marie Josèphe. Ma mère Salvatorine a été tuée par les bombardements du 18 novembre 1944 »



Vue en descente de l'échafaudage

► Le Conseil de Développement se renouvelle : rejoignez-le !

Imaginons et construisons ensemble l'avenir de notre territoire ! Étudiants, actifs, entrepreneurs, membres associatifs, retraités... Vous avez envie de contribuer aux réflexions qui motivent les politiques publiques ? De participer activement et utilement à la vie de notre territoire ? Rejoignez le Conseil de Développement !

Cette année, les élus communautaires ont décidé de faire perdurer le Conseil de Développement (CD) et ont affirmé leur volonté d'associer davantage les acteurs de la société civile aux politiques publiques du territoire.

Réflexion sur l'avenir

La situation sanitaire actuelle a quelque peu perturbé le fonctionnement du CD ; toutefois, l'année 2020 a permis aux membres de cette instance de réfléchir à son avenir. L'objectif : un Conseil de Développement encore plus participatif et efficient.

Au cours de l'année 2020, les habitants membres du CD ont participé à de multiples projets territoriaux tels que :

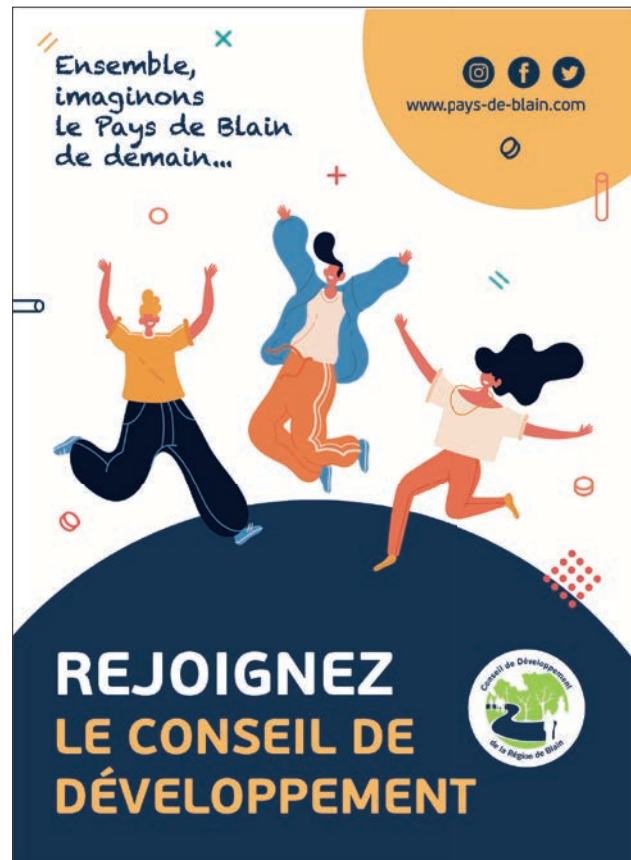
- Le « Plan destination Canal » piloté par le département et l'intercommunalité pour le réaménagement du Port de Blain,
- Le suivi du Projet Culturel de Territoire,
- La représentation de la voix citoyenne au conseil d'exploitation des déchets,
- Le programme européen Leader et son soutien aux projets émergents sur le territoire.

Pour 2021, le Conseil de Développement maintiendra son engagement dans les projets précédemment cités et envisage de s'investir également dans :

- L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour redynamiser le Pays de Blain et ses centres-bourgs,
- Une réflexion sur la transition écologique,
- Mais aussi dans des domaines qui vous tiendront à cœur et qui concernent l'actualité du Pays de Blain !

Unique instance de démocratie participative à l'échelle de l'intercommunalité

Alors que sur le territoire de nombreux projets sont en cours, alors que les élus affichent une volonté d'y associer les citoyens, il est important que les



membres de la société civile (habitants, associations, commerçants, artisans...) soient les plus nombreux possibles à rejoindre le Conseil de Développement.

Pour candidater

Adressez votre demande par courrier à :
Conseil de Développement de la Région de Blain
1 avenue de la Gare 44130 BLAIN

ou par mail à :

conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr

Le courrier doit comprendre la **fiche de candidature** (téléchargeable sur pays-de-blain.com) qui permettra entre autres de connaître vos motivations à intégrer le Conseil de Développement.

Rencontre avec Pierre-Yves DEBARRE, membre du Conseil de Développement de la Région de Blain depuis 2020.

« À 37 ans et après un parcours professionnel sur des postes à haut niveau de responsabilités, j'ai souhaité donner une dimension territoriale à mes projets pro-

fessionnels et personnels.

Je me suis installé sur le territoire de la Communauté de Communes et j'y ai domicilié mon entreprise.

Intégrer le CD, c'est l'occasion d'être utile, de m'intéresser aux sujets importants du territoire, de nouer des relations humaines, de contribuer à faire émerger, traduire et construire une forme d'expression collective citoyenne.

Comme le dit Voltaire « Il faut cultiver notre jardin », alors, cultivons ensemble notre territoire, rejoignez le CD! »

Pour en savoir plus sur le Conseil de Développement, rendez-vous sur www.pays-de-blain.com
En 1 clic → Conseil de Développement

Représentation pour les CLECT du pays de Blain

Les Commissions Locales d'Évaluation des Charges Transférées sont des instances essentielles de la coopération intercommunale. Après l'installation des nouveaux membres des conseils communautaires, les membres de la CLECT doivent être renouvelés. Cette commission est chargée de procéder à l'évaluation du montant total de la charge financière dévo-

lue à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), du fait des compétences transférées par les communes membres (ou parfois inversement, transférées de l'EPCI vers les communes).

Le 16 septembre 2020, le conseil municipal a désigné à l'unanimité M. Jacques Pouget et M^{me} Clotilde Shammas comme représentants auprès des CLECT.

en conseil
VOTÉ
municipal

Désignation d'un membre du conseil pour le comité d'exploitation déchets du Pays de Blain

Le conseil d'exploitation déchets du Pays de Blain est composé de 7 délégués communautaires, 4 élus municipaux et 2 représentants de la société civile. Il est chargé de suivre et de proposer toutes les évolutions qui touchent de près ou de loin au fonctionnement du service déchets de la communauté de communes :

- Modalité de collecte
- Recrutement
- Tarification de la redevance
- Règlement de collecte

Le comité d'exploitation se réunit 3 à 4 fois par an (3 étant le minimum légal) et son rôle prioritaire

consiste en la fixation des tarifs de la redevance et la validation des règlements de collecte et de facturation. Il sera cependant également concerné par le projet de construction de la nouvelle déchèterie de Blain et les modifications envisagées au niveau des collectes ordures ménagères (passage à la collecte tous les 15 jours) et sélective (collecte des emballages en porte à porte et modification des règles de tri).

La commune devant désigner un nouveau représentant intéressé pour siéger au conseil d'exploitation « Déchets », le conseil municipal du 21 octobre a désigné à l'unanimité M. Xavier Samzun pour y siéger.

en conseil
VOTÉ
municipal

► Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Démarche de l'ORT

L'ORT, créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN) du 23 novembre 2018, est un **outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes**. L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un **cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire**.

Mise en œuvre de l'ORT dans le cadre du Pays de Blain

Fort des constats et enjeux soulevés sur le territoire, la Communauté de Communes de la Région de Blain et ses quatre communes membres ont souhaité s'engager dans cette démarche d'ORT de manière conjointe et concertée. Cet engagement a été formalisé par un courrier adressé au Préfet de Loire-Atlantique en novembre 2019. Un travail de construction a été mené durant neuf mois, ayant pour objectif majeur l'action renforcée sur les centralités des quatre communes, et selon six axes d'intervention exposés ci-après :

- **LOGEMENT ET HABITAT** : « Développer une offre d'habitat diversifiée au sein des centralités, en misant sur la qualité de vie et en recentrant les développements pour un territoire des courtes distances » ;
- **COMMERCES, ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS** : « Favoriser l'offre commerciale dans les centralités et déployer une stratégie d'accueil économique et de maintien d'une offre d'équipements répondant aux besoins des habitants du bassin de vie » ;
- **CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS** : « Valoriser les qualités du cadre de vie tout en requalifiant les espaces publics » ;

- **PATRIMOINE** : « Conforter l'identité du territoire en protégeant et mettant en valeur le patrimoine bâti » ;
- **MOBILITÉS** : « Améliorer l'accessibilité du territoire et favoriser les mobilités douces » ;
- **TRANSVERSALITÉ** : « Associer les habitants à la démarche et faire de la transition environnementale un fil conducteur ».

Ainsi, des périmètres opérationnels délimités sur chaque centre-bourg et un programme comportant 19 actions ont été élaborés, en partenariat avec les services de l'État et les structures institutionnelles pouvant concourir à la mise en œuvre des actions.

Conformément au principe inscrit dans cette démarche, une attention particulière a été apportée sur le volet du logement et de l'habitat. La convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de la Communauté de Communes de la Région de Blain et de ses communes-membres est programmée sur une **durée de 6 ans**.

Approbation de l'ORT par le conseil municipal du 21 octobre 2020

Conformément à la procédure d'élaboration de l'ORT, la Communauté de Communes de la Région de Blain et les communes engagées dans la démarche doivent approuver la convention d'ORT en conseil communautaire et dans chaque conseil municipal. Par 19 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, le conseil municipal de la commune de BOUVRON a approuvé la signature de l'ORT élaborée à l'échelle de la communauté de communes du Pays de Blain.

Signature de la convention d'ORT

La signature de la convention a eu lieu le 23 octobre 2020 à Blain en présence de Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

► Actualités du centre socioculturel Tempo

Pour cette nouvelle année 2021, le centre socioculturel Tempo aura le plaisir de poursuivre les projets et animations co-construites avec les habitant-e-s et partenaires de Bouvron, et de l'ensemble des communes du Pays de Blain.

Qu'il s'agisse d'ateliers d'échanges de savoirs (atelier couture un vendredi sur 2 à partir du 8 janvier de 14h à 17h), d'animation parents, grands-parents et enfants (3 rendez-vous sont envisagés avec la Minothèque dont le mercredi 20 janvier 2021, de 14h à 16h : fabrication et mise en vie de marionnettes à partir de matériaux de récupération suivi d'un goûter), des temps de papotages, de bricolage, d'échanges autour du numérique, ou encore des accompagnements de projets en direction des jeunes, des adultes et des familles, l'équipe a plus que hâte de vous retrouver !

Différents projets sont en cours de création, notamment sur la question de l'homophobie, des pratiques autour des jeux vidéo, de la couture, d'échanges interculturels franco-allemands... Vous êtes tous et toutes les bienvenu-e-s.

Les horaires d'accueil au public, sur place ou par téléphone sont proposés les **lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 45, et les mardis de 14 h 00 à 17 h 45.**

Contact

7 rue du 11 novembre - 44130 Blain

Tél. : 02 40 87 12 58

www.csctempo.fr



Atelier intergénérationnel fabrication de lanternes



► Un soutien aux commerces de proximité, aux artisans et aux entrepreneurs locaux

Dans le cadre de la crise sanitaire, plusieurs actions de soutien aux professionnels de notre territoire ont été mises en place par la Communauté de Communes de la Région de Blain et par la mairie de Bouvron. L'objectif : faire connaître et valoriser les savoir-faire proches de chez nous et inviter les habitants à acheter localement.

Le Pays de Blain lance de nouveaux outils pour dynamiser la vie économique

• Une carte interactive

Basée sur un questionnaire adressé aux entreprises du territoire, cette carte interactive a permis de recenser, pendant le confinement, les commerces ouverts, fermés ou qui proposaient la livraison, le drive, le click & collect (cliqué – retiré) ou la vente de bons d'achat, de bons cadeaux ou de pré-réservation. Etoffée, cette carte permet aujourd'hui de géolocaliser plus de 120 acteurs sur les communes de Blain, Bouvron, La Chevallerais et Le Gâvre parmi :

- les commerçants, artisans et services,
- les restaurants,
- les administrations, services à la population et loisirs,
- les producteurs, AMAP et marchés.

Accessible sur tout support (ordinateur, tablette, smartphone), elle permet d'accéder en un clic aux informations suivantes : coordonnées, horaires d'ouverture, possibilité ou non de livraison, point(s) de



retrait éventuels et liens vers le site ou réseau social de la structure.

• Une newsletter économique

Envoyée à près de 400 contacts, cette lettre d'information a pour but de créer du lien entre la Communauté de Communes et les entreprises, d'informer les dirigeants sur les dernières actualités et de communiquer sur les événements économiques.

Sa 1^{re} édition portait sur les sujets suivants : les aides aux entreprises, le lancement de la carte interactive, la mise en place du click & collect, le plan pour accompagner la numérisation des commerçants et les plateformes de partage de ressources.

• Le « Local » Friday

Cette journée commerciale qu'est le « Black Friday » a été revisitée en « Local Friday » à travers deux opérations pour soutenir les commerçants, restaurateurs et artisans locaux. Deux listes ont été diffusées sur le site Internet du Pays de Blain et sur les réseaux sociaux :

- celle des créateurs et artisans d'arts dont 5 basés à Bouvron,
- celle des restaurateurs proposant de la vente à emporter ou de la livraison dont "Le Bouvronnais" et deux foodtrucks présents tous les mardis à Bouvron.

Pour vos cadeaux de Noël, pensez aux créateurs!

Carole Martinière
Couture, création de costume et cours de couture (à domicile)
Bouvron
Tél : 06 88 17 34 00
[Site Internet](#)

Celticcat Création
Création de bijoux
20 rue du Landreau – La Chevallerais
Tél : 06 87 96 59 39
[Site Internet](#)

Cotcot Paulette
Couture créative et personnalisée (sacs, accessoires...)
Blain
Tél : 06 88 90 05 59
[Site Internet](#)

Cours Dé Créations
Cours de couture (à l'atelier)
Bouvron
Tél : 06 40 57 89 61
[Site Internet](#)

Elisa MILLET
Enluminure, calligraphie, illustration
Blain
Tél : 06 88 83 89 25
[Site Internet](#)

Feu d'Artificiel
Créations textile pour grands et petits (sacs, accessoires...)
Le Gâvre
Tél : 06 51 09 58 15
[Page Facebook](#)

Innov & bois
Fabrication de meubles en bois et d'objets en bois
6 La Grange Chevaux – Bouvron
Tél : 02 40 13 11 45
[Site Internet](#)

Kerarc
Facteur d'Arc
Blain
Tél : 06 15 97 48 94
[Site Internet](#)

L'Atelier de Dé-Coralie
Relooking de meubles
Blain
Tél : 06 20 74 02 60
[Site Internet](#)

L'atelier de Mag
Couture, ameublement, décoration et sellerie
Blain
Tél : 06 75 60 56 19
[Site Internet](#)

Le fil enchanté
Création et confection d'outils éducatifs
Blain
Tél : 06 32 22 98 72
[Site Internet](#)

Libbroc
Fabrication et vente de meubles vintage relookés
Bouvron
Tél : 06 78 29 09 36
[Site Internet](#)

M Deco Industriel
Fabrication de meubles en bois et en acier
31 Rue de Bardoux - Bouvron
Tél : 06 07 17 98 50
[Site Internet](#)

Piqueachou
Accessoires et décoration textiles pour enfants et mamans
St Ormer de Blain
Tél : 06 10 24 71 22
[Site Internet](#)

Pour les fêtes de fin d'année, soutenons nos commerçants, artisans et producteurs locaux

ACHETONS PAYS DE BLAIN

Pensons à demain

[#evientou paysdeblain](#)

Vous êtes commerçant, artisan, producteur ou entrepreneur ? Pour figurer sur la carte interactive, recevoir la newsletter éco ou si vous avez besoin d'informations, contactez le service développement économique du Pays de Blain au 0240 79 99 05 ou par mail : economie@cc-regionblain.fr

Vous pouvez aussi vous rendre directement à La Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation (MEEF) à Blain. Retrouvez toutes les informations sur le site web du Pays de Blain : www.pays-de-blain.com

Bouvron lance l'opération « Noël 100 % Bouvron »

Après une année particulièrement spéciale, la municipalité a décidé de lancer l'opération Noël 100 % Bouvron durant tout le mois de décembre 2020. Avec l'aide de l'UPLAC (Union des Professions Libérales, Artisans et Commerçants de Bouvron), elle a proposé aux professionnels de la commune de participer à cette action qui visait à encourager la consommation locale. Une façon de soutenir les commerçants, les artisans et les entrepreneurs pendant la crise. Chaque partenaire a pu proposer un ou plusieurs produits/activités qui pouvaient faire l'objet d'un cadeau pour des fêtes 100 % BOUVRON. Un flyer récapitulant l'offre locale a été distribué dans les commerces du Centre Bourg, en mairie et à la Minothèque. L'information a également été relayée sur le site de la commune et sur sa page Facebook.

Une initiative « à l'écoute des entrepreneurs »

Membre du collectif départemental qui cherche à se mettre en place, Grégoire Rousseleau, artisan du bâtiment à Bouvron et aujourd'hui retraité, nous a transmis cette information.

Pour faire suite à la réunion du 22 octobre à la Chambre du Commerce et de l'Industrie à Nantes, en sa présence et de celles de la Chambre d'Agriculture, de la CAPEB, de la MSA, de l'association 60000 Rebonds, du Comité Vigilance et Solidarité du Diocèse de Nantes, avec l'appui de la Chambre des Métiers, des associations SOS Paysans et APESA, du MEDEF, de la FFB, de la MAAF, de Groupama, du Crédit Agricole, il a été décidé d'expérimenter sur 3 espaces de Loire-Atlantique la proposition de :

LIEUX de PAROLES pour ENTREPRENEURS.

Au Nord-Loire, le lieu retenu est notre territoire de Blain et ses environs.



Le projet : il s'agit de permettre la création d'Équipes de Paroles d'Entrepreneurs (EPE), pour permettre à toute personne exerçant une responsabilité d'ENTREPRENEUR de pouvoir « vider son sac » tout au long de la vie de son entreprise, qu'elle soit « très petite » ou « très grosse », toutes étant très importantes sur le plan humain et sur celui du dynamisme local.

En effet, tout au long de sa vie, l'entrepreneur vit beaucoup de difficultés dont il ne peut parler ni à la maison, ni ailleurs. Il reste trop souvent dans sa solitude. Pour cela, des lieux répartis sur la Loire-Atlantique permettront aux entrepreneurs de toutes sortes de s'exprimer entre eux, d'être entendus et même d'être compris. La Covid 19 étant l'une des raisons supplémentaires de se libérer des poids spécifiques aux entrepreneurs.

Ils y trouveront l'écoute et le soutien pour faire, si nécessaire, d'autres démarches auprès des services et personnes compétentes (banques, soins, etc.). L'objectif sera atteint si ces femmes et hommes tiennent debout, dignement. Entrepreneurs, dès lors que cela vous sera proposé, n'hésitez pas à vous informer.

► Les actualités éco à Bouvron

Un nouveau professionnel s'implante sur la commune

Installée à Gavalais, Edith Timmerman est graphiste pour les professionnels (créations de logo, flyer, etc.) et illustratrice à l'aquarelle et linogravure. Elle réalise des illustrations qu'elle vend sous forme d'affiches ou cartes postales aux particuliers. Un de ses thèmes favoris est celui de la nature. Retrouvez ses créations sur son site web : <https://www.edithtimmerman.com/>



En projet :

l'aménagement de l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel

Situé sur la place de La Minoterie, l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel a déjà connu plusieurs vies. Propriété de la commune depuis juillet 2019, il accueille aujourd'hui, au rez-de-chaussée, la micro-brasserie L'Eclusière ainsi que le distributeur de billets. Une surface d'environ 40 m² est encore disponible. La commune a lancé une étude capacitaire auprès d'un architecte pour aménager cet espace ainsi que l'étage.

L'idée serait de pouvoir accueillir une activité commerciale ou une profession libérale au rez-de-chaussée. L'aménagement devrait permettre de passer de l'une à l'autre activité si nécessaire avec un minimum de travaux. À l'étage, un ou deux logements sont envisagés mais nécessiteraient la création d'un accès indépendant en rez-de-chaussée. La municipalité aimerait que cette opération se concrétise en 2021. À suivre...



Modification du bail commercial de La Publerie

Un entrepreneur installé sur la commune a formulé auprès de la municipalité une demande de réduction de loyer pour son bail communal. Il a notamment fait valoir à l'appui de sa demande la situation financière de la société durant la situation sanitaire, le fait qu'aucune demande n'a été faite précédemment ainsi que le fait que le montant du loyer lié à ce bail commercial était auparavant minoré pour favoriser l'im-

plantation des activités des précédents occupants. Par délibération de 21 octobre 2020, le conseil municipal a considéré, par 21 voix POUR et 1 ABSTENTION, que ces arguments pouvaient justifier que le montant du loyer actuel (414 € TTC dont 69 € de TVA) soit repositionné sur son niveau précédent (à savoir 50 % de ce montant) en prenant en compte le fait qu'il s'agit de la dernière année du bail commercial.

en conseil
VOTÉ

À venir ! L'annuaire des acteurs économiques de Bouvron va être actualisé avec une édition 2021. Nouveaux professionnels, pensez à vous faire connaître auprès de la mairie.

► Un engagement culturel fort : la résidence d'artistes

Horizinc est aussi un lieu-ressource pour les artistes

L'espace culturel Horizinc offre depuis 11 ans une grande diversité culturelle, que ce soient des spectacles à voir, à écouter, à danser, à chanter... Mais pas seulement !

En effet, l'espace culturel et la politique culturelle de notre commune permettent d'avoir des relations privilégiées avec les artistes, notamment en mettant à leur disposition la salle de spectacles et les loges, pour créer, répéter et/ou se mettre en condition de diffusion de spectacle. Catherine Vanson, adjointe à la culture réaffirme cette volonté, renforcée par cette période de confinement si difficile pour les artistes. « *Les résidences permettent de bouger les lignes, d'inventer de nouveaux dispositifs pour la création et la diffusion culturelle, provoquer de nouveaux liens sociaux, toucher d'autres publics* ».

Cette année 2021, ce sont plusieurs compagnies qui seront accueillies à Horizinc : à date, la Cie Méliodore, La Cie du Cercle Karré, la Cie 39 39 ont confirmé leur présence.

Qu'est-ce qu'une résidence ?

C'est l'accueil d'artistes dans un lieu où sont mis à disposition les moyens et les outils qui leur permettent de mener à bien un travail de création artistique.

Les caractéristiques de base de la résidence sont simples et reposent sur la notion de partage, d'échange, de complicité mais aussi de durée minimale dans le lieu, et en contrepartie de la mise à disposition de l'espace, la mise en place d'action en lien avec la population locale.

Pourquoi s'engager dans une résidence ?

L'objectif de base est de mutualiser et rationaliser les moyens et les compétences.

Mais plus importants sont les enjeux d'ordre artistique et politique qui permettent d'élargir l'offre

culturelle et de fidéliser la relation artiste-public sur le long terme.

Du point de vue de la Mairie

Pour notre commune, cela permet la mise en place de projets qui favorisent les liens culturels de proximité, par exemple avec les enfants des écoles, le développement et l'accueil de pratiques culturelles différentes et nouvelles, en animant le lieu et donc en élargissant les publics.

Accueillir une résidence, cela permet de dynamiser le territoire et de renforcer le lien social en provoquant des rencontres ou encore en mobilisant les associations, les écoles...

Du point de vue des compagnies

Obtenir une résidence c'est permettre de s'investir sur le territoire et développer ses moyens de création et de diffusion dans un lieu adapté qui assure un confort de travail.

C'est aussi travailler avec de nouveaux publics, s'y confronter et se remettre en question ; et aussi inventer et expérimenter de nouvelles formes de création.

Quelles en sont les conditions ?

Chaque résidence est différente et doit être adaptée à des besoins spécifiques, tant pour la structure d'accueil que pour les compagnies. Une convention précise les conditions de mise à disposition.

Certaines dispositions peuvent prévoir l'ouverture des répétitions ou des rencontres avec le public, ou encore des interventions dans les écoles sous forme d'initiations ou d'ateliers...

Deux exemples de résidence en 2021

La Compagnie 39/39

Elle sera en résidence à Horizinc du 19 au 24 avril 2021.

Claire et Léna (originaire de Saint-Herblain), danseuses, et Loïc et Mathieu, musiciens de Bouvron et de Nort-sur-Erdre, se sont rencontrés au cours de la reprise du spectacle « Islas » en novembre 2019 de la compagnie Gioco Così – basée à Bouvron, sous la direction de la

chorégraphe Luisella Rimola. Tous les quatre ont alors décidé de créer un projet artistique de danse contemporaine et de musique, intitulé « **Ça fait longtemps** » qui sera joué plutôt en extérieur. Pour terminer leur création, ils ont besoin de 4 semaines de résidence sur le début de l'année 2021, dont 1 à Bouvron. C'est pourquoi ils ont sollicité Catherine Vanson, adjointe à la culture.



Pourquoi une résidence ? Claire explique que « *c'est un terrain de jeu, qui permet de créer un spectacle. Il s'agit d'abord d'un lieu exploration, puis d'écriture autour du propos défendu, de remise en question, et enfin de répétition jusqu'à maîtrise avant une saison de diffusion ; associé à des rencontres artistiques et culturelles sur des territoires ciblés* ».

Au cours de cette période d'une semaine, la Mairie leur prêtera la salle culturelle et les locaux annexes. En contrepartie, **une réflexion partenariale** est actuellement menée conjointement avec l'adjointe

La Compagnie Cercle Karré de l'ESAT de Blain

La Compagnie Cercle Karré est bien connue à Bouvron où elle a signé en 2015 une convention de partenariat avec la Mairie pour une résidence à l'année, en fonction du planning de l'espace culturel Horizinc.

Depuis, la compagnie de théâtre s'est produite deux fois en spectacle en présentant « Agora » et « Et si... » dans une mise en scène de Fabrice Eveno et avec l'intervention d'une comédienne associée, Méléhane Girerd. En novembre, la compagnie a été en résidence une semaine avant le spectacle qu'elle devait présenter et qui a été annulé pour cause de confinement. Ce spectacle, Agora revisité, se produira l'an prochain en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

« *Cette salle est un outil au top pour nos comédiens. Ce confort de travail nous permet non seulement de former les comédiens mais aussi de dynamiser les acteurs. C'est important pour le projet et le professionnalisme de nos comédiens* », explique Jérôme Couroussé, coordinateur de la troupe. « *Il faut dire que tout ce travail mené depuis 5 ans a révélé quelques passions et à la fin de l'année, ce sont quelque 4 ou 5 comédiens qui passeront à temps plein. Une vraie réussite* ». Jusqu'à présent ils ont travaillé sur des spectacles longs ; ils souhaitent s'orienter vers de nouveaux spectacles sous forme de « petites formes » d'un quart d'heure avec, et c'est nouveau, de la lecture, des textes... pour que les

à la culture soit sur une répétition publique, soit sur une intervention dans les écoles de Bouvron.

« *Pour trouver et convaincre une collectivité de nous accueillir gratuitement en résidence, nous devons présenter un travail déjà bien réfléchi et construit, planifier la résidence, déterminer son ou ses objectifs précis. L'aspect logistique n'est pas en reste, puisque sur une période de résidence les artistes d'origines géographiques différentes se retrouvent à vivre ensemble quasiment tout le temps* », ajoute Claire.

Ces quatre artistes remercient les collectivités locales, dont Bouvron, qui leur permettent de travailler en limitant les dépenses de leur projet de création, d'organiser des rencontres particulières avec les publics et de les faire connaître.

Si vous souhaitez les contacter :
contact@cie39-39.fr
Tél. : 07 87 87 04 41 (Claire Lurin) ou
07 82 49 25 92 (Lucie Roux)

comédiens puissent sortir des salles de spectacle et rencontrer le public dans les écoles, à domicile...

Le **partenariat avec la Mairie** s'est jusqu'à présent essentiellement concrétisé par une intervention du service des espaces verts de l'ESAT sur l'entretien et la tonte des espaces autour d'Horizinc. Mais aujourd'hui la réflexion porte sur le renforcement de partenariats avec les écoles sous forme d'ateliers, de rencontres avec les associations, les personnes âgées... « **Nous souhaitons enrichir notre partenariat** » confirme Jérôme.

Si vous souhaitez les contacter :
cerclekarré@gmail.com
Tél. : 02 40 79 17 81 - 06 80 88 77 36



► **Bouvron Patrimoine,** une nouvelle association pour la sauvegarde du patrimoine

Née à l'automne 2020, l'association Bouvron Patrimoine vise à inventorier, sauvegarder et à valoriser le patrimoine sur le territoire de la commune. Composée de personnes attachées à Bouvron, elle souhaite s'impliquer dans toutes actions visant à faire connaître et reconnaître le patrimoine, qu'il soit matériel (bâti, paysager, agricole, religieux) ou immatériel (témoignages, anecdotes, histoire des lieux). Grâce à ses adhérents soucieux de cette richesse et engagés collectivement, l'association a pour but de transmettre la connaissance de cet héritage commun, de sensibiliser à sa sauvegarde ainsi qu'à sa mise en valeur. Pour cela elle propose la mise en place d'actions et d'animations à destination de différents publics. Les habitants seront invités à participer aux nombreux projets qui rythmeront les

années à venir (collecte d'archives, concours photo, chantiers participatifs, expositions...). Toute personne qui souhaite s'investir est la bienvenue !

Pour adhérer : en ligne sur notre site web ou dans vos commerces (Le Bouvronnais et les Délices du Fou du Roy).

- SITE WEB : <https://bouvronpatrimoine.wixsite.com/siteweb>
- FACEBOOK et INSTAGRAM : @BouvronPatrimoine
- MAIL : bouvron.patrimoine@gmail.com

Bouvron Patrimoine



Essai de restitution du Château de Boisjourdan vu devant l'ancienne église Saint-Sauveur (à gauche). À droite, la route de Savenay (Patrice Maillard)



Les membres du bureau de l'association (de gauche à droite, Jean Surget, Vincent Guiné, François Ramond, Patrice Maillard. Absente : Christine Ramond)

► **Libre expression de la minorité**

En application de la loi "Décentralisation" du 27 février 2002, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constituent.

► ADMR

L'ADMR de Guenrouët « UN COUP DE POUCE » est une aventure humaine. Elle contribue à maintenir le lien social en intervenant auprès d'un public fragilisé par le grand âge, la maladie ou le handicap. Elle soutient également les familles (garde d'enfants, entretien du logement). C'est une association qui est soutenue par la fédération de Loire Atlantique.

Les 13 salariés qui interviennent sont tous formés et ont acquis une compétence professionnelle et aussi une capacité d'écoute et de bienveillance.

Le rôle de l'équipe des 6 bénévoles est d'être à l'écoute des besoins, de rencontrer les personnes aidées et de rechercher la solution la plus adaptée. Notre association travaille en collaboration avec différentes institutions professionnelles de la santé, certaines adminis-

trations et la Fédération Départementale ADMR.

Nous proposons afin de rompre l'isolement des après-midi d'animations qui favorisent l'échange et les rencontres. Pour répondre aux besoins des personnes aidées une nouvelle activité « Petits travaux et jardinage » va voir le jour en 2021.

Pour maintenir le lien et être encore plus à l'écoute des besoins, nous recherchons sur chaque commune des personnes qui donneraient un peu de leur temps pour venir renforcer notre équipe.

Nous intervenons sur Bouvron, Campbon, Guenrouët, Quilly, Sainte-Anne-sur-Brivet et Saint-Gildas-des-Bois.

Vous pouvez nous joindre pour toute demande et/ou conseil au 06 65 90 82 11 auprès de M^{me} Mazery.

► ATRE

En 2020, ATRE a réalisé près de 20 000 heures de travail malgré un contexte économique et sanitaire très complexe. Nos 85 salariés ont assuré leurs missions avec sérieux et application chez plus de 250 clients ! Plus d'une trentaine de salariés a retrouvé un emploi ou une formation avec l'aide de notre accompagnatrice socio-professionnelle.

Nous intervenons principalement sur des missions de nettoyage de locaux, bâtiment (peinture, bardage, entretien...), entretien d'espaces verts, ménage, repassage, restauration scolaire, animation périscolaire, aide au déménagement... Nous étudions toutes les demandes de mise à disposition car nos salariés ont des compétences très diverses et nous pouvons les former si besoin. Si les clients n'ont pas le matériel adapté pour l'intervention des salariés de ATRE (par exemple en espaces verts), ils peuvent le louer auprès de la Caisse à Outils 44.

En 2021, notre association se lance dans une grande réflexion pour développer de nouvelles activités sur le territoire, avec le souci d'être utile et d'apporter des solutions à ses habitants et ses acteurs écono-



miques. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir plus ou si vous avez envie de nous rejoindre ! Vous recherchez un emploi depuis bien trop longtemps ? Vous n'y arrivez pas seul ?

ATRE est là pour vous accompagner : vous travaillez sur différentes missions et, en même temps, nous vous aidons à trouver une formation ou un emploi durable ! Particuliers, entreprises, associations, collectivités : vous recherchez du personnel ? Un simple coup de fil suffit !

Association ATRE

11, Bd de la Résistance - 44130 Blain

02 40 79 19 88 - accueil@atre44.com - www.atre44.com



► DON du SANG

Donner son sang est bon pour la santé. C'est un acte volontaire et sans conséquences pour notre santé. En une heure, vous pouvez sauver 3 vies. C'est le temps qu'il faut pour un don de sang. Pour cela, il faut avoir 18 ans jusqu'à 70 ans échus. En 2021, participez aux collectes qui auront lieu le mardi 23 février et le lundi 2 août à la salle Horizinc à Bouvron de 16 h 00 à 19 h 30.

Prenez rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr. Pour les malades et les opérés, d'avance MERCI.



► LES CASTORGNOLLES

La danse Bretonne ce n'est pas que de la pratique de la danse...

C'est aussi une ambiance, des rires, de la convivialité, « Les Castorгноles » est un groupe de danse Bretonne qui se compose d'habitants de Bouvron et des communes environnantes.

Notre groupe se réunit deux fois par mois le mardi soir à partir de 20h 15 jusqu'à 22h00 environ, les cours se déroulent à l'étage de la salle des associations.

Nous n'avons pas de professeur de danse, seulement quelques très bons danseurs dans le groupe qui désirent faire partager leur connaissance de la Gavotte, Scottish, Mazurka, Hanterdro, Cerle, Ridée et bien d'autres danses encore...

À NOTER SUR VOS AGENDAS :

Nous organisons notre traditionnel Fest-Noz à la salle Horizinc le samedi 3 avril 2021.

À cette occasion, viendront nous faire danser, les musiciens/chanteurs d'AMPOUAILH, groupe issu du

Centre Bretagne qui a fêté ses 15 ans en 2019.

Le Duo guitare/chants/violon BLAIN-LEYZOUR issu du Pays Nantais.

Ainsi que le Duo de jeunes chanteurs HAUTBOIS-CHAUVIN de la Presqu'île Guérandaise.

Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir la danse Bretonne, venez nous rencontrer et pourquoi pas, essayer pendant quelques cours du mardi.

Que vous soyez débutants ou confirmés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Les Castorгноles est une section de l'amicale laïque, notre adhésion annuelle est de 15 €.

Les membres du bureau :

Responsable Section : Sylvie Bellanger Tél. 0770451103

Trésorière : Christine Leroux

Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Lebeau

Secrétaire : Fabienne Paitel

Secrétaire adjoint : Jean-Paul Reveau



► Club Retraite et Loisirs de BOUVRON

Ces évènements sont programmés sous réserves des conditions sanitaires en vigueur.

- **Vendredi 15 janvier 2021 à partir de 14h00** – Salle HORIZINC :
Inscriptions au Club Retraite avec galette des rois
- **Mardi 9 février 2021 à 14h00** – Salle HORIZINC :
Assemblée générale ordinaire

► L'OGEC Saint Sauveur

Une année 2020 pas comme les autres !

Au vu du contexte sanitaire actuel, divers événements ont malheureusement dû être annulés.

Cependant, voici nos derniers succès :

- Le marché d'automne s'est tenu le samedi 10 octobre dernier dans le respect des règles sanitaires. La météo très clémente a permis une installation en extérieur. Grâce au travail des enfants et de leurs parents, de superbes moments de convivialité partagés !



- La commande "BIJOU" a remporté un franc succès cette année avec près de 650 boîtes vendues, record battu !



- La collecte de tissus qui a eu lieu du 30 novembre au 3 décembre dernier a permis de récolter 1 680 kg de vêtements, chaussures et petite maroquinerie.
- Sans oublier, nos ventes pour les fêtes de Noël : chocolats, sapins de Noël et pains d'épices artisanaux.
- Enfin, la semaine de l'aveugle a été marquée par la mise en place de la crèche et l'installation d'un sapin de Noël géant dans la cour ! Ce fut une belle surprise pour les enfants et les enseignants !



Une commission exceptionnelle voit le jour cette année :



La commission Grands Travaux : elle a pour but de lancer une réflexion globale pour rafraîchir l'école (peintures, mobilier, sanitaires, jeux de cour, etc.) et planifier les futurs investissements Informatiques et numériques.

Nous vous donnons rendez-vous très vite :

- Une "matinée portes ouvertes" est prévue le samedi 9 janvier 2021 de 10h00 à 12h00.
- N'hésitez pas à venir découvrir l'école et à prendre contact dès à présent pour tous renseignements :
02 40 56 33 78 - ec.bouvron.st-sauveur@ec44.fr
12 avenue des Écoliers - 44130 BOUVRON

Voici les prochaines manifestations* :

- Une soirée à thème précédée d'un après-midi "Belote" est prévue le 13 mars
- Notre traditionnel Rallye Vélo planifié le 9 mai
- Foire aux plants le 11 mai
- Fête du projet de l'école le 28 mai
- Fête de l'école le 27 juin

*sous réserve des conditions sanitaires



Suivez toutes nos actualités :

- sur le site internet de l'école www.ecolestsauveur.net
- sur le facebook de l'OGEC
- par mail à l'adresse ogecdebouvron@wanadoo.fr

► Naissances 2020

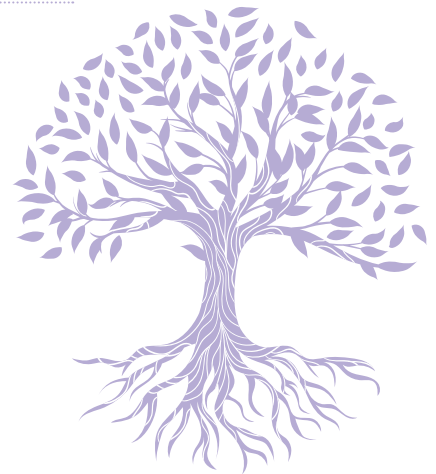
Nous souhaitons la bienvenue à :

3 octobre	PIERRE Nina	6 novembre	CRETEL Clovis
6 octobre	HERVÉ Milo	10 novembre	JUBIER Judith

► Décès 2020

Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

9 septembre	BOCHER Christian
30 septembre	DRUGEON Denise veuve HAREL
22 septembre	ROMANTEAU Nicole veuve LEGENTILHOMME
8 octobre	LE QUENTREC Jean
24 octobre	LEGRAND Laurent
5 novembre	MAHÉ Edouard
10 novembre	COUÉRON Jacques
1 ^{er} décembre	VIAUD Alain



► Hommage à Jacky COUERON, ancien adjoint au Maire de Bouvron

Jacky COUERON a été, pendant de très longues années, artisan en plomberie et couverture à BOUVRON. Il était très impliqué dans la vie associative, bienveillant et toujours prêt à rendre service.

Avec quelques commerçants et artisans, il a participé à la création de l'UPLAC (union des professions libérales, artisans et commerçants) de Bouvron, en mettant en place le marché hebdomadaire et les illuminations de Noël.

De 1989 jusqu'en 2001, il a été adjoint à la Mairie de Bouvron, en y apportant toutes ses compétences professionnelles.

Il s'est investi avec l'UNC (Union Nationale des Combattants) dans l'organisation de la Marche

de l'espoir pour collecter des fonds pour la recherche contre le cancer. Il a également mis en place, avec la mairie et les associations

bouvronnaises, des festivités pour le TÉLÉTHON. En 2002, il s'est investi au sein du conseil d'administration de la maison de retraite où il y a apporté ses compétences et ses talents de musicien et de chanteur.

Jacky COUERON nous a quittés le 10 novembre 2020. La municipalité tient à le remercier vivement pour son investissement durant de nombreuses années au service de la commune et de la collectivité.



Calendrier des manifestations

JANVIER

Ven. 8	GÉNÉRATION'S CASTORS - Assemblée Générale - Salle Blé Noir
Ven. 15	ASL LE GÉNIGAN - Assemblée Générale - Salle Blé Noir
Ven. 15	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - Assemblée Générale - HORIZINC
Sam. 16	LES SOURCES DU BIEN ÊTRE - Conférence - Salle Blé Noir
Mar. 19	ASSOCIATION UNC - Assemblée Générale - HORIZINC
Sam. 23	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - Ste Barbe - HORIZINC
Sam. 30	AMICALE LAÏQUE - Repas - Salle Blé Noir

FÉVRIER

Ven. 5	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Assemblée Générale - Salle Blé Noir
5 et 6	AL SECTION THÉÂTRE - Café Théâtre - HORIZINC
Mar. 9	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - Concours belote - HORIZINC
Ven. 12	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Assemblée Générale - HORIZINC
Dim. 14	MUNICIPALITÉ - HORIZINC Spectacle Même pas peur - Ricardo Zik
Mar. 16	MUNICIPALITÉ - Spectacle scolaire Crin Blanc - HORIZINC
Mar. 23	AMICALE DES DONNEURS DE SANG - Don du sang - HORIZINC

MARS

Ven. 5	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - Repas - HORIZINC
Sam. 6	AL SECTION THÉÂTRE - Spectacle - HORIZINC
Sam. 13	OGEC - Ecole St Sauveur - Soirée - HORIZINC
Sam. 20	MUNICIPALITÉ - Spectacle Du Monde au Balcon - HORIZINC
Sam. 20	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE - Repas - HORIZINC
Sam. 27	AMICALE LAÏQUE - Soirée Débat - Salle Blé Noir
Sam. 27	CONCERT'E VOUS - Concert - HORIZINC
Mar. 30	PAROISSE - Catéchèse - HORIZINC

AVRIL

Sam. 3	LES CASTORGNOLLES - Fest Noz - HORIZINC
4 et 5	SHIATSU ET BIEN ÊTRE - Loto - HORIZINC
Sam. 10	GÉNÉRATION'S CASTORS - Repas - HORIZINC
Dim. 11	PAROISSE - Prépa baptêmes - HORIZINC
Sam. 17	LES SOURCES DU BIEN ÊTRE - Conférence - Salle Blé Noir
Sam. 17	FOOTBALL - Loto - HORIZINC
Sam. 17	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - Spectacle - HORIZINC
Dim. 18	GYM - Concours de Gym - HORIZINC
Dim. 18	AMICALE DE S SAPEURS POMPIERS Les voies des pupilles - HORIZINC
Dim. 25	BASKET - Loto - HORIZINC

MAI

Dim. 2	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX - Vide Grenier - Salle des sports
7 au 9	MUNICIPALITÉ - Festival de la Paix - HORIZINC
Dim. 9	OGEC - École St Sauveur - Rallye Vélo - Complexe de la Vigne
Mar. 11	MUNICIPALITE - Cérémonie du 11 mai - HORIZINC
28, 29 et 30	AL SECTION THÉÂTRE - Week-end théâtre enfants - HORIZINC

Sam. 29 ASSOCIATION MUSICALE LA CANTILENE - **chant** - HORIZINC

JUIN

Sam. 5	AL SECTION ECOLE DE MUSIQUE - Spectacle - HORIZINC
12 et 13	AL SECTION DANSE - Spectacle - salle culturelle
Ven. 18	FOOTBALL - 10 ans du club - HORIZINC
Sam. 19	ÉCOLE PUBLIQUE - Fête de l'école - HORIZINC
Sam. 19	LES P'TITS PALAIS - Repas - HORIZINC
Dim.27	ÉCOLE PRIVÉE ST SAUVEUR - Fête de l'école - Parc de la Minoterie
Mer. 30	GYM - Assemblée Générale - HORIZINC

JUILLET

Sam. 10 LES SOURCES DU BIEN ÊTRE - **Conférence** - Salle Blé Noir

AOÛT

Lun. 2	AMICALE DES DONNEURS DE SANG - Don du sang - HORIZINC
Ven. 6	ASSOCIATION CLAIRE JOIE - Repas - HORIZINC
Lun. 9	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - Buffet campagnard - HORIZINC
Sam. 28	AMICALE LAÏQUE - Repas - Salle Blé Noir

SEPTEMBRE

Ven. 3	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Distribution cartes de chasse - Salle Blé Noir
Sam. 4	MUNICIPALITÉ - Forum asso - Lieu à déterminer
Ven. 10	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE - Loto - HORIZINC
18 et 19	LES SOURCES DU BIEN ÊTRE - Salon du Bien être - HORIZINC
Dim. 26	BASKET - Loto - HORIZINC

OCTOBRE

Sam. 2	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - Repas - HORIZINC
Sam. 9	OGEC - École St Sauveur - Marché automne - Toute la MDA
Sam. 9	MUNICIPALITÉ - Celtomania - HORIZINC
Sam. 16	MUNICIPALITÉ - Repas des aînés - HORIZINC
Sam. 23	CONCERT'E VOUS - Soirée - HORIZINC
Sam.30	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Concours St Hubert - Salle Blé Noir
Dim. 31	GÉNÉRATION'S CASTORS - Balades Motos - HORIZINC

NOVEMBRE

Sam. 6	CAT HARSIS - Soirée - HORIZINC
Mar. 9	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - Concours Belote - HORIZINC
Jeu. 11	MUNICIPALITÉ - Cérémonie du 11 novembre - Salle Blé Noir
Jeu. 11	FOOTBALL - Loto - HORIZINC
11, 12, 13, 14	ALLEGRIAS - Spectacle - HORIZINC
20 et 21	MUNICIPALITÉ - Week-end Spectacles - HORIZINC
Sam. 27	OGEC - École St Sauveur - Soirée - HORIZINC

DÉCEMBRE

Ven. 3	CLUB RETRAITE ET LOISIRS - Bûche de Noël - HORIZINC
Sam. 4	CASTORS CROSSEURS - Repas - HORIZINC
Dim. 5	TENNIS CLUB DE BOUVRON - Loto - HORIZINC
Ven. 10	ASSOCIATION CLAIRE JOIE - Repas - HORIZINC
Dim. 12	GYM - Loto - HORIZINC
Sam. 18	AL SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE - Marché de Noël - HORIZINC

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité, n'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet de la mairie : www.bouvron.eu

► Le Pinson, la nouvelle webradio associative sur le territoire

Du 26 au 30 octobre 2020, un stage de création d'une radio locale a été proposé aux habitants dans le cadre du Projet Culturel de Territoire (PCT) du Pays de Blain.

Accompagnés par deux professionnels de la radio : Benjamin RIBOUT (Radio Pelicam) et Nicolas CORRADI, 8 stagiaires ont imaginé l'identité d'une radio du territoire. Ils ont travaillé sur le fonctionnement de celle-ci, la grille de programme, la promotion mais également construit la ligne éditoriale de la radio du Pays de Blain.

Aujourd'hui, les participants sont fiers et heureux de vous annoncer la naissance de **la nouvelle webradio associative du Pays de Blain : Le Pinson.**

Sa vocation ?

« Informer les habitants des actions menées sur le territoire, mettre en avant les initiatives locales et citoyennes, le dynamisme du territoire ainsi que la vie associative et culturelle du Pays de Blain » expliquent les membres de l'équipe.



Un sondage à l'attention des habitants

Pour mener à bien ces missions, un sondage a été diffusé sur le territoire du Pays de Blain afin de cerner au mieux la relation que peuvent avoir les habitants avec la radio en général ainsi que leurs attentes par rapport à une radio locale.

CONTACT

Mail : contact@lepinson.com

Facebook/Instagram : LePinsonRadio

Site : www.lepinson.com



► Actualités de la Minothèque

Du fait de la situation sanitaire, le programme automnal de la Minothèque a été quelque peu perturbé mais les projets sont toujours là !

Atelier réparation de vélos

Des activités ont tout de même pu se dérouler en octobre, notamment un atelier réparation de vélos, animé par deux passionnés, Jérémy Jeusset et Xavier Samzun. Pendant deux heures et avec une dizaine de participants, ils ont échangé trucs et astuces pour maintenir son vélo en bon état (patins/pneus/câbles

de freins) et ainsi assurer sa sécurité. Ce premier atelier participatif a été fortement apprécié. L'objectif est d'en proposer d'autres pour continuer les échanges de savoir-faire. Si vous souhaitez partager vos compétences en la matière, n'hésitez pas à contacter Adeline (tiers-lieu@mairie-bouvron.fr ou 02 28 01 20 54).



Mise en place de l'association La Minothèque

Une réunion de préparation s'est tenue le 28 octobre à Horizinc. La gouvernance collégiale et partagée a été retravaillée. Les premiers citoyens souhaitant s'investir dans l'association ont pu se manifester. Il reste donc l'étape officielle de création à franchir : l'organisation de l'assemblée générale constitutive, qui devait initialement se tenir en novembre. Celle-ci sera programmée au plus vite en début d'année dès que les rassemblements seront de nouveau autorisés.

Mise en place d'ateliers numériques : répondez à l'enquête !



L'une des missions du tiers-lieu est de vous accompagner dans vos usages numériques. Afin de préparer un programme d'ateliers correspondant au mieux à vos besoins, nous vous sollicitons pour répondre à l'enquête que vous trouverez au verso. Celle-ci s'adresse à tous, que vous soyez équipé ou non, que vous ayez ou non une appétence numérique.

Les résultats nous permettront d'organiser des ateliers dès le premier semestre 2021. Ce projet se réalisera en partenariat avec le CSC Tempo qui dispose déjà de ressources en la matière.

Deux façons de participer à l'enquête :

- En découpant cette page et en la déposant au tiers-lieu aux horaires d'ouverture
- Par internet : <https://cutt.ly/5hbYA5x>

Vos réponses sont attendues pour le 15 février au plus tard.

Renouvellement de la bibliothèque

Côté lecture, 400 livres de la collection ont été renouvelés. Fini le bibliobus, direction maintenant la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique (BDLA) à Carquefou pour aller choisir 400 ouvrages dans les rayonnages nouvellement rénovés. Quatre bénévoles ont passé une après-midi sur place pour vous dégoter de nouvelles pépites de lecture. Aussi, savez-vous que l'équipe d'accueil est à l'écoute de vos suggestions d'achats ? Un formulaire est à votre disposition pour nous en faire part. Cette année, 225 livres ont été achetés, principalement à partir de ces suggestions.

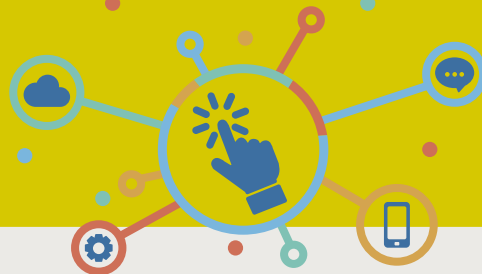


Groupe de travail aménagement extérieur

Cabanon, pergola, carrés potagers, composteur... Voici quelques-unes des idées que vous nous avez amenées pour l'extérieur de la Minothèque. Envie de participer au groupe de travail dédié ? Contactez Adeline.



Vos besoins d'accompagnement au numérique



L'un des objectifs du tiers-lieu est d'accompagner les bouvronnais dans leurs usages numériques. Dans l'optique de la création d'ateliers d'accompagnement dédiés, nous souhaiterions mieux connaître vos habitudes informatiques et vos besoins. Cette enquête est anonyme. Les résultats et les suites envisagées vous seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

• Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de 18 ans | <input type="checkbox"/> 18 à 24 ans |
| <input type="checkbox"/> 25 à 34 ans | <input type="checkbox"/> 35 à 49 ans |
| <input type="checkbox"/> 50 à 64 ans | <input type="checkbox"/> Plus de 65 ans |

• Disposez-vous d'une connexion internet à domicile ?

- Oui Non

• Si non, l'utilisez-vous ailleurs ?

- Lieu public, précisez :
- Chez un particulier
- Autre, précisez :

• Disposez-vous à la maison d'un ou plusieurs de ces outils numériques ?

- Smartphone – téléphone connecté à internet
- Tablette
- Ordinateur

• Avec l'informatique et les outils numériques, vous considérez-vous ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pas du tout à l'aise | <input type="checkbox"/> Peu à l'aise |
| <input type="checkbox"/> À l'aise | <input type="checkbox"/> Tout à fait à l'aise |

• Vous servez-vous de votre outil numérique principalement pour (plusieurs réponses possibles) :

- Effectuer des démarches administratives (gestion des impôts, CAF, Pole Emploi, rédaction de documents administratifs)
- Communiquer avec vos proches (par visioconférence, envoi de mails...)
- Organiser vos déplacements / vacances (recherches et réservation en ligne)
- Vous divertir, vous informer (effectuer des recherches, écouter de la musique, regarder des films...)

• Parmi les thématiques d'ateliers envisagées ci-dessous, cochez celles qui vous intéresseraient (plusieurs réponses possibles) :

- Choisir un équipement adapté à mes besoins
- S'approprier et utiliser un équipement informatique (découvrir l'équipement, son fonctionnement)

- Rédiger des documents (courriers, traitement de texte)
- Effectuer mes démarches administratives (impôts, CAF, Pole Emploi...)
- Communiquer : rédiger des mails, faire des visioconférences
- Effectuer des recherches sur internet
- Utiliser un réseau social (Facebook, Instagram, Tweeter)
- Mieux gérer et sécuriser mes données personnelles, se prémunir des pièges
- Adopter une démarche numérique éco-responsable
- Découvrir les outils du libre
- Savoir connecter et utiliser des périphériques (imprimantes, scanners, vidéoprojecteurs...)
- Diagnostiquer et dépanner ordinateur qui ne fonctionne pas bien
- Autre domaine qui vous intéresserait ou autre besoin :
-
-
-

Si vous possédez des compétences sur ces sujets et que vous êtes prêt à nous aider à animer des ateliers, merci de nous laisser vos coordonnées afin que nous vous contactions pour discuter du projet ensemble :

.....

.....

.....

.....

• Remarques :

.....

.....

*Nous vous remercions pour votre participation !
L'équipe de la Minothèque*

